

Delphine BRIHAT

**COLLECTE, CLASSEMENT ET VALORISATION D'ARCHIVES DE L'UNEF :
LE FONDS BARRALIS.**

**RAPPORT DE STAGE
UNIVERSITE D'ANGERS
DESS « HISTOIRE ET METIERS DES ARCHIVES »
2001**

*Je tiens à remercier Jean-Philippe Legois pour son aide, sa
disponibilité et sa bonne humeur communicative.
Je remercie également la BDIC, et plus particulièrement Irène
Paillart, pour son aide apportée tout au long de ces trois mois.*

TABLE DES SIGLES

<u>AG</u>	Assemblée générale
<u>AGE</u>	Association générale des étudiants
<u>AJS</u>	Alliance des jeunes pour le socialisme
<u>ASSEDIC</u>	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
<u>BDIC</u>	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
<u>BN</u>	Bureau national
<u>BUS</u>	Bureau universitaire de statistiques
<u>CA</u>	Conseil d'administration
<u>CEE</u>	Communauté économique européenne
<u>CERS</u>	Centre étudiant de recherches syndicales
<u>CFTC</u>	Confédération française des travailleurs chrétiens
<u>CIE</u>	Confédération internationale des étudiants
<u>CLAJ</u>	Comité de loisir et d'action de la jeunesse
<u>CLER</u>	Comité de liaison des étudiants radicaux
<u>CN</u>	Collectif national
<u>CNE</u>	Conférence nationale des étudiants
<u>CNOUS</u>	Centre national des Œuvres universitaires et scolaires
<u>CROUS</u>	Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires
<u>CSO</u>	Comité supérieur des Œuvres
<u>ESU</u>	Etudiants socialistes unifiés
<u>FEP</u>	Fédération des étudiants de Paris
<u>FGEL</u>	Fédération des groupes d'études de Lettres
<u>FGTC</u>	Fédération des groupes témoignage chrétien
<u>FICE</u>	Festival international culturel étudiant
<u>FNAGE</u>	Fédération nationale des associations générales d'étudiants
<u>FNEF</u>	Fédération nationale des étudiants de France

<u>FRUF</u>	Fédération des résidences universitaires de France
<u>GARP</u>	Groupement régional des ASSEDIC de la région parisienne
<u>GSE</u>	Gauche syndicale étudiante
<u>IEDES</u>	Institut d'étude du développement économique et sociale
<u>IPES</u>	Institut de préparation d'enseignement supérieur
<u>ISST</u>	Institut des Sciences sociales du travail
<u>JEC</u>	Jeunesse étudiante chrétienne
<u>JOC</u>	Jeunesse ouvrière chrétienne
<u>JRS</u>	Jeunesse radicale socialiste
<u>LAURS</u>	Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste
<u>MARC</u>	Mouvement d'action et de recherche critique
<u>MAS</u>	Mouvement d'action syndicale
<u>MNEF</u>	Mutuelle nationale des étudiants de France
<u>MPU</u>	Médecine préventive universitaire
<u>OTU</u>	Office du tourisme universitaire
<u>PSA</u>	Pour un syndicalisme autogestionnaire
<u>PSU</u>	Parti socialiste unifié
<u>SFIO</u>	Section française de l'Internationale ouvrière
<u>SNESup</u>	Syndicat national d'enseignement supérieur
<u>UEC</u>	Union des étudiants communistes
<u>UFE</u>	Union fédérale des étudiants
<u>UGE</u>	Union des grandes écoles
<u>UIE</u>	Union internationale des étudiants
<u>UNEF</u>	Union nationale des étudiants de France
<u>UNI-Club</u>	Université-club
<u>URSSAF</u>	Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales

INTRODUCTION

La réalisation du stage de DESS est un moment important de notre cursus scolaire. Il vient clore tout un parcours où s'est peu à peu dessiné notre "vocation" pour le métier d'archiviste. Il représente l'aboutissement de plusieurs années d'études et prépare notre passage définitif du monde étudiant au monde du travail.

C'est donc avec une certaine appréhension mêlée d'excitation que l'on s'apprête à aborder ce stage de fin d'études. Dès le départ on comprend que mener ce projet à son terme ne sera pas forcément une chose évidente. Les difficultés ne tardent pas à arriver et cela dès la phase préliminaire du choix du lieu du stage. Certains d'entre nous doivent affronter des refus ou d'autres des réponses tardives.

En ce qui me concerne, j'ai connu le Groupe d'Etudes et de Recherches sur le Mouvements Etudiants (GERME) tout à fait par hasard. Ayant déjà dû faire face à plusieurs réponses négatives de différents organismes, je me suis renseignée auprès de Valérie Poinotte pour savoir si elle avait reçu d'autres propositions de stage. Elle me proposa différentes offres qui ne me satisfaisaient pas tout à fait. Je n'avais pas forcément d'exigences particulières mais une était essentielle à mes yeux : je désirais faire mon stage dans une structure privée car jusqu'à maintenant toutes mes expériences archivistiques avaient eu lieu dans le public (services d'archives départementales et communales). C'est alors qu'elle me transmet les coordonnées de J.-P. Legois, directeur du service Archives/ documentation de la mairie de Garges-lès-Gonnesse (Val d'Oise), qui cherchait un stagiaire pour son service.

Sur le coup, je ne compris pas bien pourquoi elle me donnait ces références et lui rappelais que je ne voulais pas effectuer ce stage dans le public. Elle m'apprit alors que J.-P. Legois avait une double casquette et qu'il appartenait également à une association, le GERME¹ où il était notamment chargé des questions d'archives.

La perspective d'un stage dans cette association me plaisait pour plusieurs raisons : d'une part, cela me permettait d'acquérir une expérience professionnelle dans une structure

¹ L'organigramme de l'association se trouve en annexe.

associative ce qui correspondait tout à fait à ce que je désirais, d'autre part, l'objet d'étude de cette association avait tout pour me séduire. En tant qu'étudiante (et non en tant que militante), je me sentais concernée par les problématiques qui y étaient développées².

J'acceptais volontiers la proposition de stage de J.-P. Legois et m'apprêtais à travailler sur le projet "mémoires vives étudiantes".

Je me propose d'exposer dans ce rapport les résultats de ces trois mois de stage³. Le premier chapitre présente les partenaires avec qui j'ai travaillé durant ces trois mois. Le deuxième chapitre retrace les différentes phases de traitement du fonds que j'ai eu à classer. Enfin, le troisième chapitre permet de mettre en avant le travail réalisé pour la préparation du guide des sources sur Internet.

² Les problématiques de l'association se trouvent développées dans le premier chapitre sur la présentation du GERME.

³ Le stage s'est déroulé du 19 avril au 19 juillet 2001

CHAPITRE PREMIER

LES PARTENAIRES DU STAGE

I. Le GERME et le projet "Mémoires vives étudiantes"

Le Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Mouvements Etudiants (GERME) vise, depuis cinq ans, à favoriser les recherches et les publications sur ces mouvements étudiants et à faciliter les échanges entre les chercheurs et les étudiants.

Dès sa création, le GERME a souhaité contribuer à recenser les lieux de conservation des archives des organisations étudiantes et à permettre leur traitement. Le projet "Mémoires vives étudiantes" vise à mettre en place un programme de sauvegarde et de valorisation des archives sur les mouvements étudiants et l'enseignement supérieur. J.-P. Legois m'a proposé de travailler avec le GERME dans le cadre de ce projet.

La sauvegarde et la valorisation des "mémoires étudiantes", c'est-à-dire des sources sur les mouvements étudiants, l'enseignement supérieur et la vie étudiante, à l'instar d'autres patrimoines, peuvent encore être organisées de manière relativement systématique pour un mouvement étudiant encore jeune à l'échelle historique. Mais cela devient urgent. L'urgence de cette opération de sauvetage est d'autant plus forte pour ce qui est de la période de la refondation à la Libération.

Ce projet vise à favoriser la collecte d'archives publiques et privées, ainsi que celle de témoignage oraux, à recenser l'ensemble des sources disponibles et à les valoriser. Ces mouvements, dont la première fédération sur le plan nationale date de 1907 (l'UNEF) et dont le développement a suivi la massification de l'enseignement supérieur après la seconde guerre mondiale, sont bien au cœur de l'histoire de ce vingtième siècle qui s'achève et donc au cœur de

nos évolutions futures. L'enjeu est certes archivistique mais également patrimonial et historique.

A. Sauvegarder la mémoire des mouvements étudiants

Les traces de ceux-ci sont diverses : publications, archives, témoignages. Cette mémoire étudiante est d'autant plus fragile qu'au problème de la non-priorité du traitement des archives dans la plupart des mouvements sociaux, s'ajoutent, pour les mouvements étudiants, comme pour les autres mouvements de jeunesse, le caractère transitoire de leur statut social, le renouvellement relativement rapide des générations et des équipes militantes.⁴ L'enjeu de sauvegarde de ce patrimoine assigne à ce programme de sauvegarde et de valorisation les trois objectifs suivants.

- *Veiller à la conservation des archives et des publications déjà collectées (suivi et conseil)*

La dispersion des archives et des publications des mouvements étudiants est très importante et se trouve déterminée par les fluctuations des structures étudiantes (implantations géographiques et disciplinaires, orientations politico-syndicales, scissions, conflits, regroupements).

La diversité institutionnelle des lieux de conservation est à l'image de cette dispersion matérielle : Archives Municipales, Archives Départementales, Archives Nationales, bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires ou inter-universitaires, Bibliothèque Nationale de France, centres d'archives syndicaux, voire centres de recherche associatifs et/ou universitaires, librairies, et locaux militants, locaux de mouvements étudiants, domiciles privés, etc. Et ceci y compris à l'étranger (Institut International d'Histoire Sociale (IIHS) d'Amsterdam).

Dans les premiers cas, ces structures sont équipées et pensées pour conserver et communiquer des documents alors que dans les derniers, la sauvegarde matérielle des documents reste une préoccupation légitime. Il faut alors envisager de jouer un rôle de

⁴ Alain Monchablon, "Le mouvement étudiant et sa mémoire : l'UNEF après 1945, entre tradition et oubli", in *L'Homme et la Société*, 1994/ 1-2.

conseil dans ces structures pour un meilleur traitement de leur patrimoine, soit en se dotant, en interne, des moyens nécessaires à une bonne conservation et communication, soit en déposant leurs fonds dans des structures plus adéquates.

- *Mener une politique active de collecte et de conseil*

Le travail de collecte, classement et communication des archives étudiantes n'en est qu'à ses débuts et garde encore une dimension modeste. Le GERME a déjà repéré un certain nombre de fonds conservés chez des particuliers ou dans des locaux d'organisations étudiantes.⁵

Le rôle d'un véritable programme serait aussi de conseiller ces détenteurs d'archives, particuliers ou collectifs, pour les déposer dans une structure adaptée. Le GERME a déjà établi des contacts en ce sens avec plusieurs organisations étudiantes ou avec l'Association des anciens de l'UNEF (AAUNEF), ayant effectivement pris conscience du danger matériel que couraient leurs archives.

Cet éclatement des sources est encore plus grave pour un certain type de mouvements étudiants qui se sont développés depuis 1968, à savoir des mouvements ponctuels générant leurs propres structures. Pour ces mouvements de 1968, 1976, 1986, 1995, la question de la pérennité des structures ne se pose même pas. Seule une politique de collecte volontariste auprès de certains acteurs de ces mouvements pourrait permettre, sans garantie d'exhaustivité, la conservation d'une partie des documents produits par ce type de mouvements étudiants.

Dans ce contexte, le programme de sauvegarde vise aussi bien le patrimoine présent que le patrimoine à venir : nous sommes dans une logique de veille de l'information (y compris d'ailleurs pour ce qui est des documents électroniques).

- *Lancer un programme de recueil de témoignages*

Au-delà de la collecte et de la conservation des archives et des publications existantes, ce pôle devrait également constituer de nouvelles sources en recueillant des témoignages

oraux et/ ou vidéo.⁶ Ces sources orales sont parfois les seules pouvant nous renseigner sur certains aspects des mouvements étudiants : congrès, réunions, assemblées générales, etc. Le choix des témoins devra permettre de révéler des indicateurs des complexités institutionnelles, disciplinaires, politiques et syndicales des mouvements étudiants dans le cadre d'une enquête systématique non exhaustive, en intégrant des dirigeants et des militants de base.

B. Valoriser la mémoire des mouvements étudiants

La valorisation de cette mémoire passe par une diffusion au plus grand nombre de l'information sur ces sources.

- *Elaborer un guide des sources en ligne*

Cette partie se trouve traitée en intégralité dans le troisième chapitre du rapport car j'ai eu pour mission de préparer le traitement archivistique des inventaires devant figurer dans la première version de ce guide de sources.

- *Engager une réflexion scientifique sur la patrimoine des mouvements étudiants*

La réflexion sur les archives étudiantes relève elle-même, au-delà de sa logique scientifique, d'une démarche de valorisation des mémoires étudiantes.

Dans cette logique de conservation et de valorisation des archives étudiantes, la réflexion sur la typologie documentaire de celles-ci est un enjeu commun aux différents professionnels de la recherche et de la conservation.

La réflexion sur les domaines d'intervention des mouvements étudiants est à mener afin d'aboutir éventuellement à un thesaurus commun pour ce type d'archives, permettant une indexation normalisée. La découverte de nouvelles pistes de recherche et possibilités

⁵ J'ai moi-même participé à cette politique de collecte à deux reprises : pour recueillir le fonds Barralis que j'aurai à classer pendant le stage d'une part, et pour collecter le fonds Benoit Willot d'autre part.

⁶ Au cours de mon stage, j'ai eu l'occasion de recueillir le témoignage oral de Roger Barralis et de sa femme.

d'exploitation scientifique est à susciter à partir de l'analyse des fonds d'archives et des typologies documentaires.

C'est donc toute une réflexion scientifique et technique qu'il s'agit d'impulser : des séminaires de recherche réguliers, rassemblant chercheurs, bibliothécaires, archivistes, voire responsables universitaires et étudiants sont indispensables.⁷ A terme, il s'agit d'organiser un véritable groupe de travail regroupant chercheurs, et professionnels de la conservation et traitant de ces questions techniques et scientifiques.

- *Animer les mémoires étudiantes en valorisant un certain types de sources*

Un autre axe de valorisation des mémoires étudiantes consiste dans l'animation patrimoniale d'un certain type de sources. Il peut s'agir de corpus documentaires, homogènes et cohérents, ou d'un ensemble de sources tout aussi cohérent mais structuré thématiquement. Les supports sont également divers : bases de données, expositions virtuelles sur Internet, sur panneaux, fixes ou itinérantes, etc. La presse étudiante ainsi que les tracts des mobilisations sont, par exemple, des sources à valoriser, aussi bien sous forme d'exposition que sous forme de base de données ou d'annuaire permanent sur Internet. Certaines périodes du mouvement étudiant sont aussi l'occasion de valorisations spécifiques (entre-deux-guerres, occupation et résistance, guerre d'Algérie, mai 68, années 70, etc.). Enfin, certains thèmes d'actualité sont propices à une mise en perspective ponctuelle : l'aide sociale, la mutualité étudiante, le fractionnement et la réunification du mouvement étudiant.⁸

C. Créer les conditions d'un véritable programme de sauvegarde et de valorisation

La constitution de sources relève de la responsabilité des mouvements, voire des militants étudiants, mais il est aussi de la responsabilité des professionnels de la conservation et de la recherche de sensibiliser, conseiller, aider, voire organiser la collecte, la conservation et la valorisation des mémoires étudiantes.

⁷ La journée d'études co-organisée à Nanterre avec la BDIC, le 23 février 2000, en a montré, de l'avis de tous les participants, l'intérêt : il s'agit d'en pérenniser la tenue et d'en approfondir la portée.

⁸ Sur la question de la réunification du mouvement étudiant, on peut trouver en annexes deux articles du *Monde* et de la *Lettre étudiante* traitant du sujet

C'est ce à quoi devrait répondre un véritable programme pôle de sauvegarde et de valorisation. La clé de son succès sera une coopération étroite entre acteurs, chercheurs et professionnels de la conservation, et un soutien réel et conséquent des pouvoirs publics. Le GERME travail depuis deux ans à cet objectif. Des résultats partiels ont été obtenus mais la mise en place du programme en tant que tel ne peut encore se concevoir qu'à moyen terme.

- Assurer un suivi central des outils de sauvegarde et valorisation

Il s'agit ici de gérer sur le plan national l'avancée des différents outils évoqués dans ce projet pour sauvegarder et valoriser ces mémoires vives.

Côté sauvegarde, la priorité de collecte se décline en trois volets :

- Veiller, conseiller, organiser le dépôt et le classement des fonds étudiants, ce qui recouvre deux aspects : l'organisation de chantiers et d'équipes de classement (via des vacations), y compris et surtout en régions, et la coordination de ceux-ci.⁹
- Organiser la collecte de témoignages oraux.
- Sensibiliser les détenteurs et "structures productrices" d'archives étudiantes. Une "charte étudiante pour la sauvegarde et la valorisation des archives des mouvements étudiants" permettrait de rendre public un accord-cadre national pouvant entraîner et encourager des accords du même type sur le plan régional et/ ou local.

Côté valorisation, les trois axes développés ci-dessus se traduisent en outils à suivre nationalement :

- Guide des sources sur Internet : l'enquête préalable nécessaire ne pourra se mener qu'avec une équipe forte de suivi et soutenue, notamment, par la Direction des Archives de France.
- Groupe de travail entre professionnels de la recherche et de la valorisation : l'organisation de réunions régulières de ce groupe, de journées d'études annuelles, telles que celle du 23 février 2000 à Nanterre, ou du 6 juin 2001, à la Conférence des Présidents d'Université à Paris, relèvent d'une coordination nationale.

⁹ Le programme de classement et de valorisation des archives étudiantes a trouvé un nouvel élan en cette année 2001. Deux vacataires, Nathalie Luyckx et Karel Yon m'ont précédé de quelques mois et ont classé le reste du fonds de l'UNEF, celui de l'UNEF-US, celui de Maupeou-Abboud et celui d'Alexis Corbières. J'ai pris le relais en traitant le fonds Barralis. Il semblerait que le GERME et la BDIC soient en bonne voie pour recruter une personne qui traiterait six cents nouveaux cartons arrivés à l'occasion du déménagement de l'UNEF-ID vers de nouveaux locaux.

- Animation patrimoniale : que ce soit sous forme d'exposition nationale itinérante ou d'exposition virtuelle sur Internet.

- *Impulser et accompagner des opérations en régions*

Il s'agit de mener, avec des partenaires locaux, des actions de sauvegarde et/ ou de valorisation des mémoires étudiantes pouvant avoir un caractère exemplaire pour d'autres régions et villes universitaires. Pour l'année 2000-2001, deux régions semblent être propices à de telles opérations.

Une première région où pourra se mener une expérience de valorisation est l'Alsace, notamment autour de l'exemple Strasbourgeois. L'AFGES (Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg), toujours très active, conserve ses archives depuis 1919, en a commencé le classement et la valorisation. Un emploi jeune a même été recruté pour s'en occuper. Cette association a la volonté de valoriser ce fonds, à l'occasion, par exemple, des journées du patrimoine. Les Archives Départementales sont d'ores et déjà partantes dans ce projet. On peut y associer également la formation en archivistique de Mulhouse.

La deuxième région est la région Rhône-Alpes. La collecte d'archives étudiantes y est déjà bien avancée : les archives municipales de Lyon, Grenoble, les Archives Départementales de l'Isère ont déjà classé et inventorié des fonds.

Sur ce plan régional, les moyens à mobiliser sont également humains mais surtout matériels. Chaque opération sera l'occasion d'organiser un partenariat avec les acteurs locaux, associations étudiantes, institutions universitaires, collectivités territoriales, etc.

Au cours de mon stage, j'ai pris une part active dans tous ces projets ce qui m'a permis de me rendre compte concrètement de l'application de chacune de ces problématiques : j'ai collecté deux fonds d'anciens militants étudiants (Willot et Barralis), j'ai traité les archives de ce dernier et recueilli son témoignage oral. Je me suis également investie dans la phase de valorisation en préparant la première version du guide des sources sur Internet.

Face à l'ampleur de la tâche, le GERME a commencé à bénéficier de certains soutiens du Ministère de la Culture (DAF) et du Ministère de l'Education Nationale mais qui sont encore modestes. Le GERME tente d'obtenir des soutiens plus importants et pérennes. Une première

amorce du programme "Mémoires vives étudiantes" a toutefois pu être lancée avec ces premiers soutiens et le soutien encore plus ample obtenu par la BDIC, partenaire actif du GERME.

II. La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), partenaire actif du GERME

Un programme de collecte et de valorisation d'archives étudiantes a pu être élaboré pour cette année 2000-2001 et a été retenu par le Ministère de l'Education Nationale dont dépend la BDIC. Ce programme a permis de dégager les moyens budgétaires pour une année de vacances et une participation conséquente à une première version du guide des sources.

Le GERME et la BDIC entretiennent des liens très étroits. Ces deux organisations sont en effet très impliquées dans la collecte, le traitement et la conservation des archives des mouvements étudiants. Elles sont même complémentaires. Comme on vient de le voir, le GERME joue un rôle très actif dans la phase de collecte de ces différents fonds. La BDIC intervient plutôt dans une seconde phase qui serait celle du traitement, de la conservation et de la communication. Elle apporte son soutien logistique et matériel au GERME : elle accueille les fonds, prête des salles de tri et de traitement, puis conserve et communique ces fonds selon les normes archivistiques en vigueur. C'est dans ce contexte que la BDIC m'a accueilli tout au long de mes trois mois de stage. J'ai pu disposer des locaux et du matériel adéquats pour le traitement des archives (ordinateur, boîtes, étiquettes, etc.).

A. Histoire et missions de la BDIC

- *L'évolution de ses missions*

A l'origine, la BDIC n'avait pas pour vocation de recueillir et de conserver les archives des mouvements étudiants. Elle est issue d'une initiative privée due à l'ambition d'un couple d'industriels parisiens de rassembler, dès le début de ce qui allait être la Première Guerre mondiale, tous les matériaux susceptibles de servir à l'histoire du conflit. Dès le départ, la

démarche était novatrice car il s'agissait de collecter non seulement des livres et des périodiques, mais également des archives privées, des photographies, des affiches, des tableaux, des cartes postales, des dessins, des objets ou des médailles. Mais très vite, de l'étude de la guerre 1914-1918, la BDIC s'est rapidement orientée vers celle des origines de la guerre puis des conséquences des traités, devenant une bibliothèque spécialisée dans l'étude des relations internationales au XX^e siècle. Elle a rassemblé de ce fait une documentation exceptionnelle sur les événements qui ont marqué le siècle (révolution russe, fascisme, nazisme, etc.) ainsi que sur les courants pacifistes et les mouvements sociaux. Par ailleurs, elle possède des collections uniques sur les différentes émigrations liées aux bouleversements de notre temps.

Après la Deuxième Guerre mondiale, suivant l'évolution de la politique internationale, elle a développé des fonds sur les pays de l'Europe de l'Est puis sur les pays en voie de développement, particulièrement en Afrique et en Amérique latine.

- *Des fonds riches et variés*

Dès sa création, la BDIC a marqué son originalité en rassemblant des documents de tous ordres : à côté des livres et journaux, elle conserve également brochures, dossiers, documents ronéotypés ou dactylographiés, tracts, archives manuscrites, ainsi qu'une importante iconographie au Musée d'histoire contemporaine-BDIC. Aujourd'hui, la BDIC rassemble plus de trois millions de documents : 700 000 monographies (dont 80% en langues étrangères), 40 000 titres de périodiques (dont 3 000 titres vivants et plusieurs dizaines de quotidiens), plus de 1 000 mètres linéaires d'archives privées, près d'un million de photographies, cent mille affiches, des dizaines de milliers de gravures, peintures et dessins et plusieurs milliers de documents audiovisuels.

B. Les archives étudiantes dans les collections de la BDIC

- *Une prise de conscience précoce du danger de la pérennité des archives étudiantes*

La BDIC ne semblait pas avoir une prédisposition particulière pour recueillir les archives des mouvements étudiants. Ce thème ne faisait pas partie de ses axes principaux de recherche et de collecte.¹⁰ Les collections sont centrées autour de trois thématiques principales : les relations internationales et les conflits, l'évolution intérieure d'un certain nombre d'aires géopolitiques sensibles et l'étude des questions transnationales spécifiques. C'est pourtant en tant qu'institution s'intéressant aux mouvements sociaux que la BDIC s'est alarmée au sujet du devenir des archives étudiantes. Dès 1992, alors même que le GERME n'existe pas encore,¹¹ la BDIC tire la sonnette d'alarme.¹² Elle remarque que pour aborder l'étude des mouvements de jeunes et la place qu'ils ont pu occuper à tel ou tel moment de notre histoire contemporaine, on se trouve confronté à la rareté des sources. Plus encore que les organisations "adultes", les organisations de jeunesse ont peu le souci de conserver des archives. Et lorsqu'elles existent, elles sont le plus souvent dispersées chez des particuliers ou conservées dans des conditions qui les mettent en péril. La BDIC prenait alors comme exemple les archives de l'UNEF, organisation dont le rôle important joué dans la vie politique et sociale de la France lors de la décolonisation et en mai 1968 en fait un objet d'étude précieux pour comprendre la dynamique des mouvements de jeunesse, n'a déposé ses archives, pour la période 1950-1985, qu'en 1988 à la dernière limite avant leur disparition. Que dire alors d'autres mouvements qui n'ont pas la permanence et le poids stratégique de l'UNEF! Leur situation, dans la plupart des cas, est bien pire.

- *Relancer une dynamique de recherche autour des mouvements étudiants*

Le danger bien réel de la conservation des archives des mouvements étudiants n'a pas été l'unique élément déclencheur de cette politique. La BDIC remarquait également que très peu de travaux (universitaires et autres) étaient consacrés à cette question. Malgré l'explosion universitaire de cette fin de siècle, les chercheurs se consacraient surtout à des études sociologiques touchant à l'analyse des "publics" étudiants, aux qualifications, mais très peu

¹⁰ Ces axes de recherches sont présentés en détail dans *Le Journal de la BDIC*, n°3, novembre 2000, p.1-2.

¹¹ Rappelons que le GERME n'est créé qu'en 1995.

¹² Article de Robi Morder, "Projet de développement de fonds documentaires sur les organisations et mouvements de jeunesse et perspectives de recherche", dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, édité par l'association des amis de la BDIC et du musée.

s'intéressaient aux acteurs collectifs et à leurs mobilisations. Cela renforçait sa conviction qu'il fallait constituer un pôle de collecte, de conservation et de mise en valeur des archives des mouvements étudiants à la fois pour assurer la pérennité de ces fonds et pour relancer une dynamique de recherche autour de cette problématique.

- Partenariat GERME/ BDIC

C'est donc tout naturellement que s'est établi un partenariat actif entre la BDIC et le GERME. En tant que stagiaire au GERME, j'ai très bien ressenti cette collaboration. En effet, le traitement des archives de Roger Barralis se faisant dans les locaux de la bibliothèque, c'est avec son personnel que j'ai dû traiter régulièrement de questions archivistiques. Irène Paillart, adjointe du directeur, a été ma correspondante pour régler tous les problèmes d'ordre matériel que je pouvais rencontrer. Les responsables du secteur Archives, et notamment Sonia Combe (Conservateur, responsable du département Archives-Recherche), m'ont assuré de leur plus grande collaboration mais je n'ai pas eu à faire appel à leurs services car les différents problèmes archivistiques rencontrés ont été traités avec J.-P. Legois.

C'est donc dans un cadre de travail original que je m'apprêtais à traiter le fonds Barralis. Stagiaire au GERME, association composée de chercheurs, d'étudiants, d'anciens militants et de professionnels des archives, c'est au sein d'une bibliothèque interuniversitaire et internationale, ayant une stature un peu particulière puisque revêtant le rôle traditionnel de bibliothèque/ documentation mais également celui d'un service d'archives, que je devais opérer.

CHAPITRE II

LE TRAITEMENT DU FONDS BARRALIS

I. La découverte des archives de Roger Barralis

A. Le choix du fonds Barralis : un choix guidé par les événements judiciaires

Lors de ma prise de contact avec le GERME, je ne savais pas encore quel fonds j'allais traiter. J.-P. Legois m'avait proposé soit des archives de la MNEF, soit le fonds d'un ancien dirigeant de l'UNEF, Roger Barralis. Au départ, je penchais davantage pour le premier choix : peut-être cela s'expliquait-il par le caractère quelque peu sensationnel et sensible des archives de cette organisation qui se trouve actuellement en liquidation judiciaire. J.-P. Legois ainsi que M^{elle} Poinotte me prévinrent tous deux que le traitement de telles archives pourrait s'avérer délicat pour les causes que l'on connaît : j'aurai peut-être à faire face à des pressions extérieures assez fortes. Cela n'était pas vraiment recommandé pour un stage de fin d'études.

De plus, les archives de la MNEF n'étaient pas immédiatement disponibles car un liquidateur judiciaire, chargé de procéder aux opérations de liquidation, conserve parmi les biens de la Mutuelle, les archives qui n'ont pas été saisies et qui se trouvent entreposées au Palais de justice. Malgré les démarches entreprises par le GERME pour récupérer ces archives, ceci n'a pu se faire.¹³ On venait pourtant d'apprendre que l'instruction concernant la MNEF était close et que la procédure judiciaire ne concernait que la période postérieure à 1990. Il n'y avait donc plus nécessité de tenir immobilisé le reste des archives qui concerne la

¹³ A ce sujet, lire l'article de Robi MORDER, "Les cahiers du GERME", n°18, 2^e trimestre 2001, 15 mai 2001, p.1-27.

période allant de la fondation de la MNEF (1948) à 1990. Malgré cela, la récupération de ces fonds n'a pu se faire avant le début de mon stage et cette procédure suit toujours son cours, le GERME rencontrant de nombreuses difficultés pour convaincre le liquidateur judiciaire et comptant bien se faire aider par la DAF sur un fonds d'une telle importance.

C'est donc un peu contrainte par les événements que je me suis reportée sur les archives de Roger Barralis. Mais cela s'avérera être par la suite un très bon choix tant la richesse du fonds est grande.

B. La collecte des archives

Le GERME ne disposait pas encore de ce fonds. R. Barralis avait fait connaître son ~~voeu~~ de confier ses archives personnelles au GERME.¹⁴ Mais la transaction n'avait pas encore eu lieu. J.-P. Legois, qui devait prendre en charge ces opérations, me demanda si j'étais intéressée pour y tenir une part active. Je lui répondis par l'affirmative et c'est ensemble que nous nous rendîmes chez M. et M^{me} Barralis le samedi 7 avril 2001. R. Barralis ne pouvant se trouver avec nous ce jour-là, c'est sa femme, Jacqueline Barralis, qui nous remit les cartons d'archives. On dénombrait dix-sept petits et moyens cartons, trois gros cartons et trois boîtes à chaussures où se trouvaient rangées des bandes magnétiques et des cassettes. On a estimé que ce fonds faisait à peu près sept mètres linéaires, cela restant une estimation étant donné les conditions dans lesquelles nous ont été transmises ces archives. Nous avons chargé les cartons dans le véhicule loué pour l'occasion sans ordre particulier. Malheureusement nous ne sûmes que plus tard (trop tard) que R. Barralis avait regroupé les cartons thématiquement : certains ne contenaient que des archives de trésorerie, d'autres regroupaient les archives apportées par ses amis, pour d'autres encore il avait sélectionné les pièces les plus intéressantes de ses documents et les avait rangé dans un même carton et ainsi de suite. En voulant nous simplifier le travail, R. Barralis ne se doutait pas qu'il nous l'avait compliqué, ceci notamment en ce qui concerne sa "présélection" de documents les plus divers qu'il avait

¹⁴ Au cours de l'année 2000, il avait envoyé une lettre extraite d'une partie des documents les plus anciens adressée au Sonderführer afin d'attirer l'attention du GERME sur l'existence de son fonds d'archives. Cette lettre se trouve en annexe 5.

extrait de dossiers ou d'un ensemble homogène documents : par la suite, il faudrait reprendre chaque pièce pour essayer de les réintégrer à leur place d'origine. C'est donc dans un joyeux fatras que nous empilâmes tous les cartons.

Cette occasion nous permit d'aborder avec M^{me} Barralis la question du contrat de dépôt. Les époux Barralis souhaitait faire don de leurs archives sans aucune restriction de communication. De notre côté, nous leur expliquâmes les différentes phases de traitement qui s'appliqueraient à leurs archives (tri, classement, mise en boîte, cotation, conservation et communication) et nous leur présentâmes la BDIC qui allait accueillir ces fonds. Au fur et à mesure de la discussion, M^{me} Barralis, qui s'était occupée un temps de la trésorerie de l'UNEF, émit quelques réticences quant à la totale et immédiate communicabilité de cette partie du fonds. Elle ne se rappelait plus exactement ce qui se trouvait parmi ces documents et souhaitait pouvoir exercer un droit de réserve *a posteriori* si elle estimait certains d'entre eux trop sensibles. Il faut rappeler que, à cette époque, l'UNEF devait faire face à de très gros problèmes de trésorerie et la gestion des finances du syndicat n'était pas des plus limpides. Face à ces réticences nous lui proposâmes de ne pas rédiger le contrat de dépôt immédiatement. Il fut convenu que les époux Barralis attendraient les premiers résultats de mon inventaire afin de juger si certains documents requerraient des délais de communicabilité spécifiques.

Nous repartîmes du Petit-Clamart en fin d'après-midi pour aller déposer immédiatement les archives à la BDIC où je découvris par la même occasion mes locaux de travail. Les cartons furent déposées dans la pièce où allait s'effectuer le traitement.

II. L'UNEF et les archives Barralis

A. L'UNEF, de l'apogée à la scission (1907-1971)

C'est en partie pendant son mandat de secrétaire général de l'UNEF pour l'année 1968-1969 que R. Barralis a recueilli la plus grande majorité de ces documents, peu de temps

avant la scission de la "Grande UNEF" en 1971. Il me semble important de rappeler ici dans quel contexte ces documents ont été élaborés. Pour cela, retraçons brièvement l'historique du syndicat depuis sa création pour insister davantage sur la période nous concernant.

- *Une irrésistible montée en puissance (1907-1965)*

L'UNEF est fondée en avril 1907 et reconnue d'utilité publique en mai 1929. Elle n'est à l'origine qu'un simple conglomérat d'associations locales antérieures au sein desquelles s'organise l'entraide et la sociabilité étudiantes. Elle affiche dès le départ sa neutralité religieuse et politique qui pourtant ne sera pas toujours respectée.

L'UNEF devient rapidement une association assez active. Elle obtient dès 1922 la représentation étudiante aux conseils de discipline et met en place des réalisations d'entraide pour ses seuls adhérents : sanatorium, restaurants, service de placement.

La position qu'elle adopte pendant la Deuxième Guerre mondiale est assez ambiguë. En effet, soucieuse de ne pas s'aliéner les autorités afin de conserver toutes ses prérogatives (notamment la subvention étatique), l'UNEF ne s'oppose pas au régime de Vichy et un de ses présidents fut même nommé membre du Conseil National de Vichy. Cela ne doit pas faire oublier que de nombreux étudiants s'opposèrent au régime en place et à l'occupant. La fin de cette période marque un nouveau départ pour le syndicat étudiant.

En 1946 est adopté la Charte de Grenoble qui définit l'étudiant comme "un jeune travailleur intellectuel". L'UNEF est véritablement syndicalisée par l'adoption de cette Charte et son rôle s'en trouve élargi : elle organise désormais la défense syndicale des étudiants, coordonne les différentes organisations syndicales étudiantes locales, affirme de nouvelles exigences, etc. Ainsi, elle obtient dès 1948 l'obtention de la Sécurité Sociale, en 1957 elle cogère les Œuvres Universitaires. Entre 1959 et 1962, on peut vraiment parler d'apothéose : un étudiant sur deux adhère à l'UNEF. Au même moment éclate le problème de la guerre d'Algérie qui va placer l'organisation au centre de l'échiquier politico-syndical français. Depuis 1956, la gauche (appelée "mino" car jusqu'à là minoritaire dans le mouvement) dirige le syndicat. Dès le début du conflit algérien elle annonce sa position anti-colonialiste, position très marginale dans le contexte politique de l'époque. Pendant plusieurs années, la question algérienne devient le point de clivage essentiel. Pratiquement toutes les actions du syndicat se

cristallisent autour de ce problème. Cet engagement a pour contrepartie la perte de tout appui étatique et notamment de ses subventions.

- *De l'apogée à la débâcle (1965-1971)*

Suite au règlement du problème algérien, l'UNEF a bien du mal à retrouver une dynamique revendicative. De 1965 à 1968, l'organisation connaît un affaiblissement rapide. Les majorités d'extrême-gauche se succèdent à sa tête. Les différents congrès de cette époque ne permettent pas de dégager d'orientations claires et continues. Le BN prend comme principal objectif la reconstruction technique de l'organisation. L'état de l'UNEF, notamment dans le domaine financier, est inquiétant et problématique. La nouvelle politique permet un abaissement considérable de l'endettement mais ne relance pas de véritable dynamique quant aux campagnes revendicatives. Le congrès de Grenoble d'avril 1966 voit la naissance d'affrontements entre organisations politiques pour le contrôle de l'UNEF. Parallèlement, le BN redéfinit son orientation et rompt avec la pratique d'un syndicalisme étudiant révolutionnaire. Cependant, le BN s'avère incapable d'assurer la rentrée revendicative et démissionne en janvier 1967. Cette démission va permettre au PSU de prendre le pouvoir de l'UNEF. Les ESU (organisation du PSU dans le monde étudiant) replacent l'UNEF à l'extrême-gauche et affirment l'idée d'un rôle spécifique des étudiants dans la lutte des classes. La rentrée universitaire de 1967-1968 marque le réveil des revendications étudiantes : opposition à l'application de la réforme Fouchet dans le 2^e cycle, augmentation des effectifs donc difficultés matérielles croissantes pour les étudiants, etc.

Pourtant, à la veille de mai 1968, la "Grande UNEF" n'est plus que l'ombre d'elle-même : elle doit faire face aux nombreuses dettes, au recul de son implantation géographique dans les AGE (en 1968, seul un étudiant sur dix adhère à l'UNEF), aux luttes entre l'UEC, les ESU et le CLER pour son contrôle politique, à la désorganisation interne (il n'y a plus de président en avril 1968). Malgré tout cela, l'UNEF demeure la seule organisation étudiante à prétention de masse.

L'explosion de mai 1968 pouvait être une chance permettant à l'UNEF de rebondir, mais elle n'a pas su la saisir. Elle n'a pas vu venir cette explosion : elle a su s'adapter au mouvement mais ne l'a ni propulsé ni contrôlé. De décembre 1968 à février 1971, l'UNEF

subit sa dernière grande crise interne qui s'achève par une nouvelle scission. Mai 1968 a fait naître au sein de l'organisation de nouvelles tensions sur l'attitude à adopter quant à la loi Faure qui met en place la participation (c'est à dire la présence d'élus étudiants au sein des différents conseils universitaires).

En décembre 1968, lors du congrès de Marseille est voté la non participation contre la volonté de l'UEC alors absente des débats pour protester contre l'invalidation de trois de ses huit AGE. L'UEC réagit et propose dès janvier 1969 de créer des "comités pour le renouveau de l'UNEF". Cela marque l'émergence d'un nouveau courant au sein de l'UNEF : l'UNEF-Renouveau. Se pose alors le problème de l'appartenance de cette nouvelle tendance à l'UNEF car elle décide d'appliquer la loi Faure et de participer aux élections ce qui va à l'encontre des décisions prises pendant le congrès. De janvier à avril 1969, le BN passe d'une volonté d'exclure les élus de l'UNEF-Renouveau à une position attentiste et modérée. Le congrès d'Orléans qui s'ouvre en avril 1970 met à jour ces tensions internes exacerbées. En décembre, l'AJS crée à Dauphine sa propre tendance intitulée "Unité Syndicale" et en janvier 1971, le BN annonce sa démission. L'ultime scission s'opère en février 1971 et aboutit à la création de deux UNEF distinctes et rivales : l'UNEF-Renouveau contrôlée par l'UEC et l'UNEF-Unité Syndicale dirigée par l'AJS.

B. La complexité du fonds Barralis

- *Historique de la conservation du fonds*

Les archives déposées par Roger Barralis apportent un nouvel éclairage sur la période charnière des années 1968-1971. R. Barralis a conservé personnellement ces archives jusqu'à leur dépôt à la BDIC. Alors que le contexte tourmenté des années 1970 ne favorisait pas la conservation de ces documents, R. Barralis a su les sauvegarder dans l'optique de créer, avec Luc Barret (président de l'UNEF pour l'année 1968-1969), un centre de coordination et de recherche sur le mouvement étudiant (CCRME) auquel ils étaient destinés. Mais cela n'ayant pu se réaliser, R. Barralis a conservé ses archives. Il ne put les remettre au BN de l'UNEF suite aux circonstances mouvementées des changements politiques survenus

en 1971-1972 et au caractère sensible et stratégique (pour l'époque) de certains documents. Pourtant la majeure partie des archives de l'UNEF avait été remise à l'Association des Amis de l'UNEF dès septembre 1969. Ces fonds ont ensuite été transférés au Centre d'Histoire du syndicalisme de l'université de Paris sous l'impulsion de Jean Maitron, alors maître-assistant à la Sorbonne et Président de ce centre, et de Michel Quétin, Conservateur aux Archives Nationales. En mars 1972, l'association des Amis de l'UNEF signe un contrat de dépôt d'archives privées avec la Direction des Archives de France. Les archives sont alors déposées au service d'archives du Rectorat de Paris, dans les locaux de la Sorbonne : c'est là que se fait le classement par Françoise Bosman.¹⁵ Aujourd'hui, ce fonds se trouve au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau. Les archives de R. Barralis viennent parfaitement complétés ce fonds étant donné qu'elles auraient dû en faire partie si il ne les avait pas conservées par-devers lui.

- *Un contenu très diversifié*

Dans le fonds Barralis, il est possible d'identifier six grands ensembles correspondant à six provenances différentes. Ces grands ensembles ont été refondus dans un plan de classement que l'on verra ensuite.

Un 1^{er} ensemble rassemble des archives de fonctionnement de la période 1969-1970 : de 1967 à 1971, l'UNEF a été dirigée par les étudiants du PSU et lorsque que ceux-ci ont abandonné la direction du syndicat, une partie des dossiers de fonctionnement des AGE et des fédérations a été remise à R. Barralis pour conservation, lui-même les ayant personnellement constitués au cours de son mandat à l'UNEF, en vue du congrès d'Orléans d'avril 1970 (à l'issue duquel il quitte l'UNEF pour effectuer son service militaire).

Un 2^e ensemble est constitué des archives de trésorerie de l'UNEF principalement pour la période 1969-1970 : ces documents étaient détenus par Jacqueline Maury (épouse Barralis) qui s'occupait de fait de la trésorerie en 1969-1970. On trouve également des documents antérieurs à cette période (années 1960) laissés par les trésoriers ayant précédés les étudiants du PSU à la direction de l'UNEF.

¹⁵ Françoise Bosman est aujourd'hui directrice des Archives Départementales du Val-de-Marne.

Le 3^e ensemble est composé d'archives plus anciennes couvrant la période de la 2^e guerre mondiale et des années 1950-1960. Ces archives sont très disparates (archives du secrétariat, de congrès, d'AG, etc.) et résultent de mélanges involontaires effectués en 1970-1971 lors des saisies de mobilier pour dettes.

Dans le 4^e ensemble, on trouve principalement des archives sur la MNEF (et des organismes associés à l'UNEF tels la FRUF, l'UNI-Club, l'OTU, etc.) à la fin des années 1960. Cela est dû à la présence simultanée aux BN de l'UNEF et de la MNEF d'étudiants du PSU.

Le 5^e ensemble est constitué d'archives très disparates : dans le courant des années 1970-1980, d'anciens camarades du PSU de R. Barralis qui connaissaient l'existence du fonds conservé chez lui ont transmis certains documents pour éviter de les détruire. La partie la plus importante se trouve être les archives de Pierre Masson qui était Vice-Président de l'UNEF et dirigeant du PSU de l'AGE de Lyon.

Enfin, on peut distinguer un dernier ensemble regroupant les archives sonores (bandes magnétique et cassettes) des congrès de Marseille et d'Orléans et du collectif national du 29 mars 1970. Elles constituent un groupe à part du fait de leur support mais, par leur thème, elles s'intègrent bien dans le 1^{er} ensemble sur les activités de l'UNEF pour les années 1969-1970.

III. Le Traitement archivistique du fonds

A. La phase préliminaire indispensable : le récolement

Il est très difficile de savoir par où commencer lorsque l'on fait face à un tel vrac d'archives. Le fonds Barralis aurait d'ailleurs pu servir pour la réalisation du projet tas du DESS.

Les cartons dans lesquels étaient entreposées les archives portaient quelques rares indications telles que "trésorerie", "archives Pierre Masson", "1968-1969", etc. Il fallait vérifier que le contenu correspondait bien à ce qui était indiqué.

Dans un premier temps j'ai donc bien fait attention à ne pas faire de nouveaux mélanges et à respecter l'intégrité du contenu de chaque carton. J'ai réalisé un récolement à partir de ces cartons afin de cerner plus précisément le contenu de ce fonds. Cette opération a duré deux semaines au terme desquelles j'ai pu diviser ce fonds en six grands ensembles décrits précédemment. Le récolement a été effectué sous Excel. Cela se présente sous forme d'un tableau en sept colonnes :

N°	Analyse	date début	date fin	Thème	ml	Remarques

Il est très pratique de réaliser le récolement sous Excel car il peut être ensuite directement réexploité pour la rédaction de l'instrument de recherche en le convertissant en tableau Word. Cela permet de gagner du temps car si les analyses ont été correctement rédigées il n'y a pas besoin de les reformuler et elles se trouvent directement utilisées pour l'inventaire.

C'est au cours du récolement que se sont faites les éliminations. Les critères de tri ont été élaborés en collaboration avec J.-P. Legois. D'une façon générale, il a été décidé d'éliminer que très peu de documents afin de ne pas dénaturer le fonds qui nous a été confié par R. Barralis. Par exemple, le fonds contenait de nombreux journaux que l'on aurait facilement pu retrouver ailleurs tels que des numéros éparses du Monde, du Nouvel Observateur, de Charlie Hebdo ainsi que des revues syndicales. Mais ils faisaient très souvent parti d'un ensemble documentaire sur telle ou telle action menée par le syndicat étudiant, ils ne se trouvaient donc pas là par hasard. Seuls les doublons ont été éliminés. Pour être plus exact je devrai dire "mis de côté" car le GERME n'élimine pas les documents, quelque soit leur nature : tout est conservé afin de procéder par la suite à des échanges avec différents organismes. Cela leur permet notamment de compléter leur collection de périodiques. Ces documents mis de côté constitue également une collection de documents de travail pour les chercheurs du GERME.

Le fonds contenaient également de nombreux documents que l'on pouvait retrouver dans d'autres fonds déjà traités à la BDIC (comme par exemple le fonds UNEF). J'ai alors dû faire

face aux pressions des responsables de la BDIC qui désiraient éliminer tous les documents qu'il était possible de consulter dans ces autres fonds. Se trouvant actuellement en saturation dans les dépôts, la BDIC voyait là l'occasion de gagner quelques mètres linéaires de rayonnages. Si cette opération s'était réalisée, le fonds Barralis aurait presque été diminué de moitié. Mais surtout, et c'est ce qu'il a fallu expliquer au personnel de la bibliothèque, la pratique archivistique demande de respecter l'intégrité des fonds traités. Dans ce cas précis deux logiques s'affrontent : la pratique archivistique et les principes de documentation/bibliothéconomie. Les archives de R. Barralis auraient perdu toute cohérence si l'on avait procédé aux éliminations drastiques voulues par la BDIC.

Les rares éliminations sont donc la conséquence d'un choix délibéré et réfléchi. Ainsi, à l'origine le fonds était estimé à environ sept mètres linéaires et suite aux éliminations il ne restait plus que 5,75 mètres linéaires (après la mise en boîte).

B. Les étapes cruciales du traitement archivistique : élaboration du plan de classement et rédaction

- *Un plan de classement restituant les domaines d'activité de l'UNEF*

Le récolement et les éliminations ont permis de clarifier le contenu du fonds. Au vrac s'est peu à peu substitués plusieurs ensembles cohérents de documents. Ces ensembles, au nombre de six (décrits auparavant), reflètent l'histoire de la constitution du fonds et sont plutôt thématico-chronologiques. Cette logique de classement correspond à une logique historique plutôt qu'archivistique. La problématique était donc la suivante : fallait-il respecter (un minimum) cette logique qui émanait de la constitution du fonds ou bien le classement de ce fonds nécessitait-il un travail de refonte ?

Il est très vite apparu que je ne pouvais pas garder tel quel ces six ensembles car il existait trop d'incohérences entre eux. Certains documents émanant du même producteur se trouvaient séparés du simple fait d'une division chronologique arbitraire. Par exemple, les documents produits par le Bureau National de l'UNEF étaient divisés en deux catégories

distinctes : ceux produits pendant la Deuxième Guerre Mondiale et ceux des autres années. Cette division se traduisait matériellement par leur répartition dans différents cartons. De même, il me semblait important de réincorporer les bandes magnétiques et les cassettes concernant les congrès et le collectif national avec les archives papiers traitant du même sujet. Il paraissait aberrant, du point de vue intellectuel, de mettre ces archives à part du fait de leur support.

Il a donc fallu repenser entièrement le plan de classement. Les archives du fonds Barralis, malgré leurs diverses provenances, ont toutes été produites au sein de la structure UNEF, que ce soit au niveau national ou local. Il fallait partir de la structure du syndicat pour élaborer le cadre de classement. Or, je disposais de documents s'étalant sur une période assez importante (1924-1974) au cours de laquelle les structures de l'UNEF avait considérablement évolué. Il m'a fallu étudier toutes ces évolutions en profondeur afin de voir si je pouvais m'appuyer sur ce cadre de classement. Il s'est avéré que, globalement, toutes les instances de l'UNEF s'étaient mises en place très rapidement et que les modifications statutaires ayant eu lieu au cours de cette période n'ont pas transformé radicalement l'esprit des structures. Le classement du fonds restitue donc les différents domaines d'activité de l'UNEF en fonction desquels d'ailleurs le syndicat étudiant a organisé lui-même ses instances de fonctionnement nationales et locales.

Pour m'aider dans la démarche d'élaboration du plan de classement, j'ai consulté différents instruments de recherche concernant l'UNEF.¹⁶ Deux d'entre eux (UNEF et UNEF-US) ont été réalisés par des historiens et cela se ressent nettement dans la structure du plan de classement. Ils ont adopté un classement thématique-chronologique propre à la logique historique. Il est très difficile pour les chercheurs d'utiliser ce genre d'instrument de recherche car ils se voient dans l'obligation de consulter les boîtes une par une pour trouver l'ensemble des documents ayant trait à leur sujet de recherche. Le plan élaboré par Françoise Bosman, elle-même archiviste, correspondait tout à fait au plan que je voulais adopter : elle a structuré son classement en collant au plus près à l'organisation interne de l'UNEF.

¹⁶ Inventaire de l'Union nationale des Associations d'Etudiants de France (UNEF), 46 AS, réalisé par Françoise Bosman alors documentaliste aux Archives Nationales, février 1982.
Inventaire de l'UNEF, 4° delta 1151 et suivantes, réalisé par Robi Morder et Didier Leschi, historiens, 1992.
Inventaires de l'UNEF-US (Unité Syndicale), F delta 1078, réalisé par Nathalie Luyckx, chercheuse, 2001.

C'est donc avec tous ces nouveaux éclaircissements en tête que je me suis lancée dans l'élaboration du plan de classement. On trouvera trois grandes parties successives. La première concerne les archives de portée générale relatives au fonctionnement des instances de direction. La seconde rassemble les archives des structures locales ou spécialisées de l'UNEF (associations générales d'étudiants et fédérations). Enfin la troisième partie est formée des archives des organismes associés à l'UNEF.

On obtient le plan de classement suivant :

I. Instances de direction

- Statuts et règlements intérieurs
- Congrès nationaux
- Collectifs nationaux
- Assemblées générales
- Bureau national
- Secrétariat national
- Commissions
- Trésorerie
- Activités

II. Associations adhérentes

- Associations générales d'étudiants
- Fédérations
- Fonctionnement AGE/ fédérations

III. Organismes affiliés à l'UNEF

- UNI-Club
- UGE
- MNEF
- CNOUS/ CROUS

La première partie sur les instances de direction est très riche et assez complexe. Les différentes sous-parties sont ordonnées selon le rôle et l'attribution des organismes au sein de l'UNEF. Il m'a semblé logique de traiter en premier lieu toutes les archives concernant les statuts et règlements intérieurs successifs du syndicat car elles permettent de comprendre l'évolution de ses structures et, par là-même, la logique du plan de classement. Viennent ensuite les différentes instances du syndicat dans l'ordre de leur importance, en commençant tout d'abord par les rencontres de délégués étudiants : le congrès national, défini dans les statuts comme "l'instance suprême de l'UNEF", composé de représentants des étudiants, se réunit une fois par an au cours duquel on fixe l'orientation du syndicat pour l'année à venir, on vote le rapport moral et financier du bureau sortant et on élit un nouveau bureau ; le collectif national, composé de représentants des AGE, se réunit en principe toutes les six semaines et veille à l'exécution par le bureau de l'orientation politique définie par le Congrès ; l'assemblée générale, composée de tous les membres de l'UNEF, se réunit au moins une fois par mois et vote sur l'orientation politique du syndicat avant chaque congrès. Sont traitées ensuite les instances de fonctionnement et d'administration du syndicat : le bureau national, élu par le Congrès pour un an et se réunissant toutes les semaines, comprend au moins neuf membres (dont un Président, un Trésorier et un Secrétaire général) et assure la direction du mouvement dans le cadre de l'orientation politique définie par le Congrès et l'administration de l'UNEF ; vient ensuite le secrétariat national chargé de toute la correspondance de ces instances ; enfin sont traitées les différentes commissions jouant un rôle plus spécifique dans tel ou tel domaine.

J'ai choisi de placer la trésorerie à la suite de toutes ces instances afin de la démarquer quelque peu pour bien signaler son rôle clé dans l'organisation : elle est chargée de contrôler toutes les finances du syndicat aussi bien au niveau des structures nationales que locales.

En dernier lieu sont traitées les archives des différents secteurs d'activité plus spécialisés de l'UNEF. Pendant longtemps ces activités se trouvaient divisées par vice-présidence (universitaire, internationale, culturelle, sports, etc.) mais ce système n'est plus valable pour les années 1968-1971. Je n'ai donc pas utilisé ces subdivisions même si le mode de classement s'en rapproche fortement.

La deuxième partie du plan de classement rassemble les archives des associations adhérentes à l'UNEF. Sous cette appellation on trouve les associations générales d'étudiants (appelées également amicales, corporations ou cartels) et les fédérations (appelées également offices). Il s'agit ici des structures de base du syndicat ce qui explique que je ne les ai pas traité au même niveau que les instances de direction. De plus, un autre critère renforça ma décision de traiter ces archives dans une partie distincte : R. Barralis lui-même avait pris la peine de constituer des dossiers pour chaque AGE et fédération et les avait classer à part dans un carton. Je souhaitais conserver ce classement tout en lui apportant quelques améliorations : à l'origine, les dossiers d'AGE et de fédérations se trouvaient mélangés mais ils étaient déjà classés par ordre alphabétique. J'ai gardé l'ordre alphabétique mais séparés les dossiers de ces deux structures qui recouvrent deux réalités différentes. Les AGE sont reconnues par ville universitaire, sauf à Paris : elles définissent librement leurs statuts mais doivent obligatoirement regrouper l'ensemble des unités de base UNEF de la ville universitaire où elles se sont constituées. Les fédérations, quant à elles, regroupent par branches d'études les diverses unités de base UNEF. Ces deux structures s'efforcent de faire aboutir les revendications des étudiants définies par les instances délibératives de l'UNEF : "elle lutte pour la satisfaction des principaux besoins matériels, culturels et moraux des étudiants et engage toute action utile à cet effet".¹⁷

La troisième partie du fonds est formée des archives des organismes associés à l'UNEF, que celle-ci a contribué à créer et où elle siège. Ils sont au nombre de quatre : l'UNI-Club, l'UGE, la MNEF et le CNOUS (et ses structures régionales les CROUS). Ces organismes sont traités dans la dernière partie du plan de classement car, même s'ils sont liés à l'UNEF d'une façon ou d'une autre, ils ont leur propre autonomie et leur propre mode de fonctionnement.

- **La rédaction de l'instrument de recherche**

Il a été difficile d'établir un niveau de description homogène pour tout l'instrument de recherche. A l'origine, je pensait plutôt réaliser un répertoire mais plusieurs critères me firent

¹⁷ Statuts de 1970, Fonds Barralis cote F delta 1081/ 1.

choisir un niveau de description plus précis. D'une part, ce fonds n'était pas très important (en mètres linéaires) et le métrage diminuait encore une fois les éliminations effectuées. L'instrument de recherche pouvait donc être assez précis et descendre jusqu'à la pièce. D'autre part, ces archives, d'un point de vue historique, n'étaient pas négligeables : les plus anciens documents contenus dans ce fonds remontent aux années vingt et tout l'ensemble vient compléter le fonds UNEF déposé aux Archives Nationales sous la cote 46 AS. De plus, les archives étudiantes, notamment en ce qui concerne les syndicats, se trouvent aujourd'hui en grand danger¹⁸ : il ne reste pratiquement aucune trace des activités des syndicats étudiants et les archives de l'UNEF ont elle-même été sauvées *in extremis*. On accordera donc d'autant plus d'attention au fonds Barralis qu'il est l'un des rares à avoir survécu aux désastres suite à la scission de l'UNEF en 1971. Enfin, dernière raison qui m'a fait choisir l'inventaire comme niveau de description, les archives de ce fonds sont tellement disparates qu'il me semblait difficile, voire un peu rapide, de se cantonner à une description restant au niveau de la boîte. Beaucoup de documents méritaient que l'on se penche un peu plus en profondeur sur leur contenu que ne le ferait un répertoire.

Toutes ces raisons additionnées ont fait penché mon choix vers la réalisation d'un inventaire. Celui-ci serait numérique (dans l'ordre des cotes) et sommaire (car il ne donne qu'une analyse succincte de chaque pièce ou groupe de pièces). C'est pour cela que certaines parties de l'inventaire sont plus ou moins détaillées. Le meilleur exemple concerne la deuxième partie de l'inventaire sur les associations adhérentes : j'ai délibérément choisi de ne pas développer la constitution de chaque dossier rompant par cette pratique avec le reste des analyses. En effet, je disposais ici de dossiers sériels (ce que je ne retrouvais nulle part ailleurs dans les documents) composés, pour la plus grande majorité, des mêmes documents : j'ai donc mis en chapeau introductif la typologie générale pour chaque dossier d'AGE et de fédération ce qui m'a permis d'éviter d'inutiles répétitions. C'est le seul exemple de ce genre dans l'inventaire (ce qui nécessite cette explication).

¹⁸ A ce sujet a eu lieu le 6 juin 2001 une journée d'étude organisée par le GERME sur le thème "Archives étudiantes, archives associatives, archives universitaires" au cours de laquelle fut mis notamment en avant les risques qu'encouraient les archives des associations étudiantes aujourd'hui. Pour avoir plus d'informations sur cette question, se reporter aux "Cahiers du GERME" à paraître, n°19, 3^e trimestre 2001.

C. Les dernières phases de traitement : mise en boîte et cotation

- Mise en boîte

Ces deux étapes finales ne sont pas aussi simples à réaliser qu'elles en ont l'air. Pour la mise en boîte, la BDIC a mis à ma disposition des cartons Cauchard. Puis, à partir des dossiers classés, j'ai formé des articles cohérents. Suivant l'épaisseur des dossiers, certains ont pu constituer un seul article et d'autres ont été répartis dans plusieurs cartons. Au final, le fonds Barralis (en ce qui concerne les archives papiers) est constitué de quarante-six articles ce qui représente 5,75 m.l. (après éliminations).

- Cotation

La cote générale du fonds a été attribuée par Irène Paillart : elle est responsable de l'attribution des cotes pour tout nouveau fonds entrant à la BDIC. Le fonds Barralis porte la cote F delta 1081. Celle-ci peut paraître complexe au premier abord pour des archivistes ou des chercheurs. En fait, elle est constituée selon des normes de bibliothèque.

La lettre "F" représente le format des cartons (à l'origine le format des livres) : elle signifie "folio". Cela n'a pas beaucoup de sens pour des cartons d'archives d'autant plus quand j'ai appris que l'attribution de ce format ne correspondait plus à rien de concret. Dorénavant, tous les cartons d'archives sont cotés en "F" même si tous n'ont pas le même format. Les magasiniers mélangeaient sans arrêt les différents formats ce qui fait que l'on a cessé de les différencier pour adopter une cotation unique en "F".

La lettre grecque delta signifie que nous sommes en présence d'archives (et non de livres ou de périodiques). Cette lettre a fait l'objet de modifications quant à sa matérialisation : à l'origine elle s'écrivait sous la forme de la majuscule grecque "Δ" mais cela s'avéra très vite peu commode pour les chercheurs au moment de la saisie informatique des cotes ce qui explique qu'aujourd'hui on la saisit en toutes lettres.

Le numéro qui vient ensuite correspond au numéro d'ordre du fonds.

Pour la cotation du fonds Barralis, nous nous sommes mis d'accord avec J.-P. Legois sur une numérotation en continue à partir du premier carton jusqu'au dernier, donc de F delta 1081/ 1 à F delta 1081/ 46. Cela paraissait la solution la plus simple et évitait de compliquer davantage le système de cotation déjà assez lourd. Dans l'inventaire, j'ai fait apparaître chaque cote dans sa totalité plutôt que de donner seulement le numéro du carton afin d'éviter toute confusion pour les chercheurs.

C. Le traitement des bandes magnétiques et des cassettes

Le fonds Barralis contenait également six bandes magnétiques 6,12 mm de 178 mm de diamètre et d'une longueur de 1080 mètres (ce qui représente environ 6h30 d'écoute) et quatre autres bandes d'un diamètre de 120 mm (soit 2h20 d'écoute par bande).¹⁹ Enfin à cela s'ajoute sept cassettes audio de 120 minutes chacune.

- *Une écoute longue et fastidieuse*

Le traitement des bandes et des cassettes s'avéra extrêmement long car il a fallu les écouter en totalité afin de connaître leur contenu exact. Au total, cela a représenté un peu plus de 52 heures d'écoute.

L'écoute des cassettes ne posa pas de problème particulier car même si celles-ci étaient anciennes elle passaient sur les postes d'aujourd'hui. Par contre, il a fallu les manier avec une grande prudence car les bandes se trouvaient fragilisées à cause de leur trente années passées dans des conditions de conservation peu adéquates. D'ailleurs, à l'origine R. Barralis nous avait remis huit cassettes mais il a été possible de n'en écouter que sept car la bande de l'une d'entre elles était sectionnée. Pendant l'écoute, il fallait éviter au maximum d'utiliser les fonctions d'avance ou de retour rapide car cela exerçait une trop forte tension sur la bande qui risquait à tout moment de se rompre. Les conditions d'écoute n'étaient donc pas idéales mais elles ont permis tout de même le traitement des cassettes.

En ce qui concerne le traitement des bandes magnétiques, un gros problème s'est posé dès le départ : sur quel matériel pourrait-on les écouter ? En effet, ces bandes, quels que soient leurs paramètres techniques, ne sont plus utilisées aujourd'hui. Il en va de même pour leur support d'enregistrement et d'écoute. La BDIC ne disposait pas du matériel adéquat. Or, il s'est avéré que par le plus heureux des hasards je disposais personnellement du matériel d'écoute approprié. Il s'agissait d'un vieux magnétophone des années soixante pouvant traiter les différents formats des bandes magnétiques du fonds Barralis. Leur traitement s'est révélé assez fastidieux. En effet, nous avons décidé avec J.-P. Legois d'opérer un transfert de support des bandes magnétiques vers un support numérique.²⁰ Dans cette optique, il nous semblait intéressant de traiter les bandes comme un disque CD c'est-à-dire qu'à chaque changement d'orateur (puisque les bandes étaient des enregistrements de congrès) correspondrait une nouvelle plage sur le CD (comme chaque chanson d'un CD correspond à une nouvelle plage c'est-à-dire que le compteur du temps d'enregistrement repart à zéro). Cela aurait plusieurs avantages : d'une part, cela faciliterait le travail des chercheurs car lorsqu'ils auraient à chercher une allocution précise sur la bande ils n'auraient plus besoin de tâtonner d'avant en arrière pour repérer ce moment (inconvenient du microfilm pour retrouver un document précis), ils seraient renvoyés directement à la plage d'enregistrement correspondante ; d'autre part, cela permettrait de connaître précisément les différents orateurs, les temps de parole, la durée des débats, bref toutes sortes d'informations ayant traités aux bandes. Pour réaliser ce travail de phasage, cela demandait un travail préalable de repérage extrêmement précis. Lorsque les bandes le permettaient (c'est-à-dire que le son était bon et que les débats ne tournaient pas au capharnaüm) j'ai effectué des repères à chaque changement d'interlocuteur grâce à un compteur de défilement. J'ai mentionné sur une fiche appropriée le moment précis du début et de la fin de la prise de parole et, dans la mesure du possible, l'identité de l'orateur. Ce travail resservirait au moment du changement de support. En ce qui concerne cette phase du travail, j'ai pris contact avec le laboratoire audiovisuel de l'université de Nanterre car ils ont le matériel pour réaliser ce transfert. Des "négociations"

¹⁹ On peut trouver le détail des temps d'écoute ainsi que d'autres précisions dans les annexes de l'inventaire p.55.

²⁰ Je disposais également du matériel pour effectuer cette opération mais par faute de temps je ne pus m'atteler à cette tâche.

sont engagées avec le GERME afin d'étudier les conditions de réalisation. Par conséquent, les bandes magnétiques ne sont pas consultables actuellement. Il s'agit de restrictions matérielles temporaires qui ne devraient bientôt plus faire obstacle à la consultation.

Pour chaque bande et cassette j'ai réalisé une fiche descriptive qui se trouve en annexe dans l'inventaire. Elle correspond au modèle préconisé dans la *Pratique Archivistique Française*.²¹ En voici un exemple :

Cote de rangement : Bmg 1/6.

Cote archivistique : F delta 1081/3.

Origine : Don Barralis déposé à la BDIC le 7 avril 2001.

Élément d'une série: bande n°2 d'une série de cinq bandes sur le 58^e congrès d'Orléans du 1^{er}-5 avril 1970.

Conditions de communication : les seules restrictions (temporaires) sont d'ordre matériel : la BDIC ne dispose pas du matériel adéquat pour écouter les bandes magnétiques mais des opérations sont actuellement en cours afin de transférer les informations des bandes magnétiques sur support numérique.

Description du contenu : circonstances de l'enregistrement : suite au congrès mouvementé de Marseille lors duquel se sont affrontés pro et anti participationniste, l'UNEF doit faire face à une situation de crise. L'UEC se détache du syndicat en décidant de participer aux élections prônées par la loi Faure et crée un courant "pour le renouveau de l'UNEF". Cette décision marque l'émergence d'un nouveau courant au sein de l'UNEF : l'UNEF-Renouveau. Face à ces événements, le BN ne sait quelle position adopter : doit-on exclure les membres de l'UNEF-Renouveau, de l'UNEF ? C'est dans cette position attentiste que s'ouvre le congrès d'Orléans en 1970 où le BN PSU ne bénéficie pas de large soutien.

Personnes enregistrées : il est difficile de nommer précisément les intervenants étant donné que ceux-ci ne se présentent pas systématiquement lorsqu'ils prennent la parole.

Sujet : suite du débat politique sur le rapport moral et début du débat d'orientation (séance du samedi soir).

Documents écrits complétant l'enregistrement : se reporter à la cote F delta 1081/3 sur le 58^e congrès d'Orléans.

Données techniques :

- bande magnétique
- 178 mm de diamètre
- 1080 m de longueur de bande
- matériel utilisé pour l'écoute : magnétophone à tête à champs croisés et 4 pistes stéréophonique, AKAI M-9
- durée d'écoute : 6h30

²¹ Direction des Archives de France, La pratique archivistique française, Paris, Archives Nationales, 1993, p.181-182.

- La cotation

Les documents sonores ont une double cotation qui apparaît dans l'inventaire. Ils portent une cotation archivistique car ils appartiennent à des dossiers de Congrès (pour les bandes) ou de collectif national (pour les cassettes). Mais pour des raisons de conservation, ces documents ont été extraits physiquement de ces dossiers et rangés à part. On leur attribue alors une deuxième cote appelée cote de rangement. Les responsables des archives sonores de la BDIC ont attribué la cote Ka 158 pour les cassettes. L'unité de cotation est l'unité matérielle donc chaque cassette a été numérotée de un à huit.

La cotation des bandes magnétiques s'est révélé plus problématique car la BDIC n'avait jamais eu à coter ce genre de support. Il s'agissait des premières bandes magnétiques reçues par la bibliothèque. Après concertation avec les responsables audiovisuels, il a été décidé de créer à cette occasion une cote valable pour toutes les bandes magnétiques qui pourraient intégrer les collections. Il s'agit de la cote Bmg. Les bandes du fonds Barralis étant les premières à être traitées, elles prirent la cote Bmg 1, chaque bande étant ensuite numérotée de 1 à 9.

Les cassettes et les bandes ont été stockées dans des pièces spécialement réservées aux archives sonores. Malheureusement, les conditions de conservation ne répondent pas aux normes préconisées par la DAF : les archives se trouvent à température et humidité ambiantes et exposées à la lumière. Mais cela n'est que temporaire : des travaux sont prévus dès septembre 2001 afin de réaliser des magasins spécifiques pour la conservation de tels documents.

Enfin, en ce qui concerne la consultation, les cassettes sont d'ores et déjà communicables et ils devraient bientôt en être de même pour les bandes magnétiques.

TROISIEME CHAPITRE

LA PREPARATION DU GUIDE DES SOURCES SUR INTERNET²²

I. Présentation du projet du guide des sources en ligne

A. Le concept du guide des sources

A l'origine de cette idée, le GERME est parti d'un constat simple : il est très difficile pour les chercheurs s'intéressant aux archives étudiantes de cerner l'ensemble des sources disponibles tant leur dispersion sur tout le territoire est grande. Aussi, réaliser un guide des sources sur Internet faciliterait effectivement l'accès à l'information du chercheur, du citoyen et des acteurs du champ universitaire. Ce serait un premier outil de valorisation.

Sur le plan scientifique, ce guide pourrait couvrir, et les sources sur les mouvements étudiants, et celles sur l'enseignement supérieur, permettant ainsi l'articulation des acteurs sociaux et du milieu dans lequel ceux-ci interviennent. La délimitation chronologique irait de 1808 (création de l'université napoléonienne) à nos jours.

Sur le plan technique, documentaire et archivistique, il s'agit d'aller le plus loin possible dans la diffusion de l'information : assurer la mise à jour régulière des données tant pratiques (coordonnées, personnes-contacts des lieux de conservation) qu'archivistiques (au fur et à mesure de l'élaboration des inventaires et autres instruments de recherche) ; mettre en ligne,

²² Tous les travaux réalisés pour la première version du guide des sources se trouvent dans la deuxième partie des annexes correspondant aux documents que j'ai moi-même élaborés.

non seulement des descriptifs de sources, mais aussi, avec l'accord des institutions et personnes/ auteurs, les instruments de recherche dans leur intégralité. Un moteur de recherche permettrait d'interroger l'ensemble des informations collectées sur les fonds ou collections.

Cette mise en ligne implique de recueillir les informations auprès des lieux de conservation, d'établir avec ceux-ci les modalités de diffusion, de mettre en forme ces informations (multimedia) et de les publier sur Internet.

La publication en ligne devrait se faire au fur et à mesure de l'enquête, avec, au minimum, une fiche descriptive de chaque institution de conservation et un descriptif sommaire de chaque fonds ou collection.

Les nouvelles technologies de l'information rendent ainsi possible d'aller plus loin que les guides de sources papier pionniers dans cette démarche de diffusion de l'information scientifique et technique²³ : le lecteur se rendra donc en salle de lecture en connaissance de cause (évitant ainsi les déplacements inutiles). Tout ceci va dans le sens d'une plus grande transparence et ouverture du patrimoine documentaire.

- *La participation de l'Atelier alternet*

La mise en ligne des inventaires devait se faire en collaboration avec l'Atelier @lternet, association qui s'occupe du site Internet du GERME. Cette association, créée il y a bientôt quatre ans, vise à démocratiser l'accès aux nouvelles technologies de l'information. Ses membres se sont inquiétés de la situation d'alors (1997) où l'entrée dans la société de l'information risquait de se faire sans le plus grand nombre. C'est pour pallier à ce manque que depuis sa création l'Atelier @lternet multiplie la réalisation de projets, seul ou en coopération, visant à promouvoir ces nouvelles technologies.

²³ Depuis *Les sources de l'histoire de la Musique et du théâtre aux Archives nationales* (M. de Curzon, 1859) jusqu'aux *Etrangers en France (Les), guide des sources d'archives publiques et privées, XIX-XX^e siècles* (association Génériques, P.-J. Derainne et P. Veglia, 1999, 3 tomes), en passant par *Les sources de l'histoire littéraire* (D. Gallet-Guerne, 1961) ou encore *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France* (M. Dreyfus, 1987).

Parmi leurs réalisations citons, par exemple, en juin 1997, la conception et la réalisation du CD-Rom "Paroles et mémoires ouvrières du bassin creillois", en novembre 1997-avril 1999, la conception, réalisation et administration de la première version du site Internet Maitron, depuis février 1998, la conception, réalisation, et administration du site Internet du GERME hébergé depuis leur domaine (<http://www.ateliernet.org/germe>), ou encore de janvier 2000 à septembre 2001, la conduite en partenariat avec l'association "Trajectoires" d'un projet reliant mémoire, action sociale et multimédia sur Saint-Ouen ("Mémoires audoniennes"). L'Atelier @lternet est donc particulièrement attentif aux contenus véhiculant une mémoire collective ainsi qu'aux paroles militantes d'aujourd'hui exprimant et animant les débats de société, ravivant une citoyenneté active.

Mais ce souci de démocratisation ne s'arrête pas aux contenus éditoriaux. Il inclut certaines pratiques du multimédia que l'association souhaite promouvoir : logique non-marchande, co-développement des projets avec différents partenaires (dépassant la logique client/ fournisseur), lutte permanente contre la coupure entre conception et réalisation, lutte contre "l'illettrisme électronique" dans une démarche d'éducation populaire tendant à donner les outils à chacun pour passer du statut de spectateur passif à producteur actif.

Cette démarche originale a conduit cette association à réaliser, co-produire, produire tout projet multimédia associatif, culturel, scientifique ou pédagogique se reconnaissant dans ces idées. Il n'est donc pas étonnant de voir collaborer, depuis 1998, le GERME et l'Atelier @lternet.

C'est en collaboration avec ce nouveau partenaire que je devais m'atteler à la réalisation de la mise en ligne d'inventaires sur les mouvements étudiants. J'ai travaillé avec Maxime Guyart, membre de l'Atelier @lternet qui allait s'occuper de l'aspect multimédia de ce projet, et J.-P. Legois plus spécifiquement chargé des questions d'archives. Je devais faire l'interface entre ces deux fonctions : j'étais la correspondante directe de ces deux interlocuteurs et je devais faire le lien entre les deux pôles multimédia/ archives.

Malheureusement, plusieurs facteurs m'ont fait prendre du retard dans la réalisation de cette partie du stage. Il y a eu un malentendu sur la définition de mon rôle et ce dès le

début du stage : d'après les explications de J.-P. Legois, j'avais compris que je devais m'impliquer davantage dans la partie multimédia plutôt qu'archivistique et donc réaliser moi-même la mise en ligne des inventaires pour les intégrer au site préexistant du GERME, à repenser l'architecture générale du site afin que ces pages s'intègrent parfaitement à l'ensemble, à concevoir le graphisme et le mode d'affichage, à chercher un moteur de recherche, etc. J'ai donc passer tout mon premier mois de stage à réfléchir et à faire des recherches sur tous ces paramètres. J.-P. Legois m'avait mis au courant que je ne travaillerai pas seule sur ce projet et que Maxime Guyart (de l'Atelier @lternet) serait également à mes côtés. Mais, je n'ai pu joindre ce dernier car, lui-même étant encore en formation, il ne pouvait être disponible que début juin. Il n'a donc pas été possible de dissiper rapidement le malentendu sur le rôle que je devais tenir dans ce projet. Enfin, dernier facteur aggravant, ayant réussi à prendre contact avec lui au début du mois de juin, il m'apprit alors qu'il ne pouvait se consacrer à ce projet avant le 19 juin étant donné qu'il avait pris du retard sur un autre projet et qu'il souhaitait le terminer.

Face à toutes ces difficultés qui s'amoncelaient, je décidai d'en parler avec J.-P. Legois courant juin car je ne me voyais pas réaliser ce projet en un mois. C'est alors qu'eut lieu le retournement de situation. Il me précisa que selon l'idée qu'il s'était faite de mon rôle dans cette aventure, il pensait que je devais davantage intervenir au niveau archivistique plutôt que multimédia. Ayant une formation en archivistique il me voyait préparer et réfléchir au contenu du fonds plutôt qu'à sa forme. Or, je n'avais pas jusqu'à là envisagé mon action dans ce sens. Bien sûr, j'avais déjà réfléchi à l'exploitation des archives puisque j'avais entrepris parallèlement les premières démarches de recueil d'inventaires pour alimenter la base de données, mais il ne m'avait pas semblé nécessaire d'approfondir davantage cette question d'autres points me paraissant plus urgents. Il me restait donc un mois pour développer tout le contenu archivistique du guide des sources sur Internet.

Plus concrètement, je devais obtenir l'autorisation de tous les organismes détenant des inventaires pouvant nous intéresser pour être mis sur le site Internet. Mais obtenir leur accord n'était pas forcément le plus compliqué, encore fallait-il recevoir ces inventaires, qu'ils soient sous forme papier ou électronique. Je devais ensuite préparer une notice introductive présentant les fonds mis en ligne ainsi que l'organisme qui les détenait, tout cela en respectant

les normes ISAD-G. Enfin, j'avais à reformater tous les inventaires reçus afin de limiter la très grande hétérogénéité qui existait entre les différentes formes de rédaction.

C'est avec une énergie décuplée que je m'attélais à réaliser ce projet car les jours m'étaient désormais comptés...

II. La réalisation du projet

A. la collecte des inventaires

Cette phase de collecte n'aurait pu se faire rapidement sans le travail préalable de sensibilisation mené par J.-P.Legois. Cela fait déjà quelque temps que ce projet de guide des sources sur Internet est mûri par l'équipe du GERME : elle a mené une campagne active d'information auprès des organismes détenant des fonds qui pourraient mis sur Internet. Il ne me restait plus qu'à recueillir les fruits de ce travail.

- *La sélection des premiers inventaires à mettre en ligne*

Afin de réaliser la première version du guide des sources, un certain nombre de fonds avaient été sélectionnés pour leur richesse ou leur originalité. Les autres fonds seraient traités ultérieurement au fur et à mesure de l'avancement de ce projet. Dix fonds ont été retenus pour faire partie de cette première mouture : les archives de l'UGE conservées au Centre de recherche d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme (CRHMSS), le fonds UNEF déposé aux Archives Nationales, les archives MAS/ MARC/ PSA déposées à la CFDT, les fonds UNEF, UNEF-US, Maupeou-Abboud, Corbières et Barralis tous conservés à la BDIC. Tous étaient très différents les uns des autres ce qui permettait d'offrir aux chercheurs une première idée de la richesse et de la variété des fonds des mouvements étudiants. De plus, ils ont tous un intérêt national. On a également choisi volontairement des fonds conservés par des organismes très éclectiques afin de montrer la grande variété des structures pouvant accueillir des archives sur les mouvements étudiants.

- Les archives de l'UNEF aux Archives Nationales

Les archives de l'UNEF déposées aux Archives Nationales (sous la cote 46 AS) sont d'une importance majeure de par sa richesse et son volume. Il est composé de 349 articles et couvre la période 1946-1967. Ces archives permettent d'étudier le fonctionnement des instances de direction et des instances plus spécialisées de l'UNEF (vices-présidences universitaires, internationale, outre-mer, affaires militaires et jeunesse, culturelle, sports, information, intérieure) ainsi que les organismes associés au syndicat (bureau universitaire de statistique, CNOUS, fondation Sanatorium, office du sport universitaire, office du tourisme universitaire, UGE, UNI-Club). L'inventaire a été réalisé en 1982 par Françoise Bosman. Il n'en n'existe donc pas de copie informatique. Cela constituait l'obstacle principal pour sa mise en ligne. L'exploitation de cet inventaire sur Internet nécessitait au préalable sa saisie informatique ce qui représentait une somme de travail considérable.²⁴ Nous avons bien obtenu l'accord du CAC de Fontainebleau qui détient désormais ces archives mais il nous était impossible matériellement de l'exploiter. La saisie a été réalisée cet été par le CAC de Fontainebleau et ce fonds se trouvera sur la première version du guide des sources.

- Les archives de l'UGE

L'inventaire des archives de l'UGE, réalisé par Jean-Quentin Poindron en juin 1999, et conservé au CRHMSS, a été choisi du fait de la très grande richesse de ce fonds et du lien particulier qui existe entre l'UNEF et l'UGE. En 1957, les associations d'étudiants de l'UGE intègrent l'UNEF tout en gardant une certaine autonomie : il ne s'agit donc pas d'une assimilation pure et simple de l'UGE avec les offices centraux de l'UNEF car elle conserve son appellation et continue à fonctionner selon ses règles et à élire un bureau national. Ces archives, avec leurs 90 grands classeurs constituent le fonds le plus important de l'UGE. Elles reflètent très bien l'activité et le fonctionnement du BN de l'organisation de 1950 à 1971 mais, par contre, ne permet pas une étude sur le plan local. J.-P. Legois et moi-même avons pris contact avec la responsable des archives du CHRMSS afin d'obtenir son accord définitif pour la transmission de l'inventaire. Malheureusement, le Centre ne détenait qu'une copie papier ce

²⁴ On a estimé que cet inventaire faisait un peu plus de 150 pages (pages non numérotées).

qui ne nous arrangeait pas étant donné l'importance de l'inventaire. Mais parallèlement J.-P. Legois avait pris contact avec J.-Q. Poindron qui, lui, conservait une version informatique. Nous avons donc obtenu l'accord du CHRMSS pour exploiter l'inventaire sur le site Internet et la copie informatique nous a été transmise par J.-Q. Poindron.

- Les fonds étudiants de la CFDT

Il nous semblait important de mettre en ligne des fonds de syndicats étudiants autre que l'UNEF (ou n'ayant pas de rapport direct avec cette organisation). C'est pourquoi nous avons pris contact avec le service des archives de la CFDT qui détient les fonds du MAS, MARC et PSA respectivement cotés 1 SE, 2 SE et 3 SE. Ces fonds se trouvent à la CFDT car la naissance et l'histoire de ces trois organisations sont étroitement liées à la CFDT : elles revendiquent un lien non seulement privilégié mais quasi organique avec la Confédération. C'est en mai 1970 qu'est officiellement créé le MARC avec l'aide discrète de la CFDT. C'est la première fois qu'un mouvement étudiant est aussi lié à une centrale syndicale ouvrière. Le MAS a été créé au cours de la mobilisation contre la réforme du second cycle en avril 1976 également avec l'appui de la CFDT. Il entretient des liens privilégiés avec la Confédération jusqu'à la crise interne du mouvement étudiant suite à laquelle la CFDT se retire de toutes les organisations étudiantes jusqu'en 1982. PSA naît en 1982, à l'IEP de Paris, puis s'étend à d'autres universités parisiennes. PSA et la CFDT se rencontrent en novembre 1982 pour établir des bases communes de travail pour le développement d'un syndicalisme indépendant des partis politiques et situant son action dans des perspectives autogestionnaires. La CFDT nous a transmis la disquette de ces trois inventaires ce qui nous a permis de les mettre en ligne immédiatement.

- Les fonds étudiants conservés à la BDIC

Enfin, nous avons décidé d'inclure dans la première version du guide des sources la plus grande part des inventaires des fonds se trouvant à la BDIC : les archives de l'UNEF (1929-1985), le fonds Maupeou-Abboud et les archives de R. Barralis. Les autorisations d'exploitation ont été obtenues aisément grâce au partenariat actif entre la BDIC et le

GERME. De plus, tous les inventaires avaient été rédigés sur support informatique ce qui facilitait leur mise en ligne.

Ce travail de collecte ne correspondait qu'aux prémices du projet de guide des sources sur Internet. Restait maintenant à exploiter et à effectuer un travail de fond sur les documents transmis.

B. La normalisation des inventaires

- *Homogénéiser l'ensemble des inventaires*

Les inventaires, tels qu'ils nous avaient été transmis, étaient extrêmement différents tant d'un point de vue rédactionnel (choix de la mise en forme du texte) qu'archivistique. Certains instruments de recherche étaient plutôt thématiques, d'autres chronologiques. Il s'avérait très difficile de trouver une cohérence d'ensemble à tous ces documents. Par chance, tous avaient à peu près adopté le même niveau de description.

Le problème suivant se posait alors : face à toutes ces diversités, ne fallait-il pas homogénéiser un minimum tous ces inventaires avant de les mettre en ligne afin de faciliter les recherches des internautes ?

Cette grande hétérogénéité venait en grande partie du fait que les instruments de recherche avaient été rédigés par des personnes non archivistes de métier ou de formation/ L'inventaire de l'UGE a été réalisé par un militant étudiant/ chercheur, celui de l'UNEF par deux historiens, ceux de Maupeou-Abboud et Corbières par un militant étudiant/ chercheur. Les autres instruments de recherche ont été faits par des archivistes ou des personnes ayant reçu une formation en archivistique.

La rédaction de ces inventaires n'obéit donc pas aux règles archivistiques. Il nous semblait important de les retravailler avant de les mettre en ligne pour qu'ils répondent en partie aux normes.

Ainsi, pour tous les inventaires, j'ai procédé à un reformatage de la mise en page afin de répondre le plus possible aux normes de la DAF. J'ai réorganisé chaque instrument de recherche afin d'obtenir une meilleure visibilité matérielle et surtout pour qu'elle soit uniforme ce qui faciliterait leur compréhension par les chercheurs : la cote est placée dans la marge à gauche, les dates extrêmes se trouvent à la suite de l'analyse sur une ligne particulière, l'analyse quant à elle répond autant que faire ce peut aux règles de ponctuation en vigueur.²⁵

Ce simple travail de remise en forme du texte n'entraînait pas de transformations trop importantes tout au moins en ce qui concerne le fond du texte. Mais très vite s'est posée la question : jusqu'à quel point pouvais-je retravailler ces inventaires sans trahir le sens que lui avait donné son auteur ? Ce problème ne se posait pas pour les inventaires des Archives Nationales, de la CFDT et du fonds Barralis étant donné qu'ils répondaient très bien aux normes archivistiques et qu'il n'y avait pas besoin de les retoucher. Par contre, cette question se posa de façon plus aiguë pour les inventaires de l'UGE, l'UNEF, Corbières et Maupeou-Abboud. J'ai dû reprendre toutes les analyses de ces inventaires afin qu'elles répondent aux normes de ponctuation en vigueur. Dans cette phase du travail, j'ai fait très attention à ne pas changer le sens de l'analyse car un simple élément de ponctuation ajouté pouvait tout à fait changer la nature du texte.

De même, dans certains cas j'ai repris les dates extrêmes des documents car elles n'étaient pas matérialisées correctement : elles se trouvaient mentionnées dans l'analyse mais elles n'étaient pas rappelées en fin d'analyse.

En ce qui concerne les titres, j'ai parfois opéré des refontes car il y avait certaines redites inutiles.

Donc en général je me suis contentée de reprendre la forme du document et de l'analyse. Je tiens à rappeler que je n'ai pas vérifié si les analyses correspondaient au contenu des boîtes. Tel n'était pas le but du projet.

- *Le travail spécifique sur le fonds de l'UNEF*

²⁵ Direction des Archives des France, *Les instruments de recherche dans les archives*, la documentation Française, Paris, 1999, p.142-143.

Pourtant un inventaire a nécessité un travail de refonte beaucoup plus lourd. Il s'agit du fonds de l'UNEF (BDIC). Au moment de le reprendre, j'ai rencontré de nombreux problèmes à tous les niveaux. Premier problème, et non des moindres, celui de la cotation. Le fonds n'a pas une reçu une cote spécifique mais une multitude de cotes très difficiles à comprendre, qui ne se suivent pas entre elles et qui sont en désordre dans le plan de classement. C'est en faisant ma petite enquête que j'ai compris d'où venait ce capharnaüm. Ce fonds a été l'un des premiers sur les mouvements étudiants à avoir été traité et il faut rappeler que ce sont des chercheurs qui s'en sont occupés. Dans un premier temps, ils ont établi un plan de classement suivant une logique tout à fait historique, à savoir thématique pour certains domaines, chronologique pour d'autres. Parfois même ces deux critères sont réunis. Ils n'ont pas cherché à trouver une cohérence d'ensemble (tout au moins d'un point de vue archivistique). A chaque grande partie du plan de classement ils ont ensuite attribué une cote spécifique exactement suivant une logique de bibliothéconomie (un livre = une cote). Dans ce cas précis, on se trouve en présence d'un conflit passionnant entre les trois sciences histoire/ archivistique/ bibliothéconomie. Et il n'a pas été facile de résoudre cet imbroglio.

Je n'ai pas pu faire grand chose pour clarifier cette cotation car il m'était impossible de la changer : des chercheurs avaient déjà travaillé sur ces fonds et les références des cotes se trouvaient dans diverses publications. Si j'avais eu plus de temps à mon actif, j'aurais pu envisager un système de double cotation avec une table des correspondances. Mais cette opération n'est pas évidente à réaliser et les chercheurs ont très souvent beaucoup de mal à s'y retrouver. Il me semblait préférable de m'en tenir à cette cotation tout en essayant de la rendre plus compréhensible. Dans l'instrument de recherche d'origine, les cotes n'étaient pas signalées très lisiblement. J'ai repris toute la formulation de la cotation : elles sont désormais signalées systématiquement dans la marge à gauche et dans leur totalité.

J'ai réorganisé le plan de classement étant donné que cela n'avait pas d'incidence sur les cotes. Certains aspects du classement étaient incohérents. A l'origine il était le suivant :

4° delta 1151	Congrès
4° delta 1157	AG CA CN
4° delta 1159	Activités UNEF
4° delta 1161/ 1	UNEF INFORM
4° delta 1155/ 1	Grandes écoles prépas

4° delta 1151/ 3	FRUF
4° delta 1151/ 7	FEP Paris
4° delta 1174	FGEL
4° delta 1154	Journées d'études syndicales
4° delta 1151/ 5	Juridique
4° delta 1151/ 6	Province
4° delta 1151/ 2	Activités internationales

Par exemple, les activités de l'UNEF se trouvaient séparées des activités dites "internationales" et cela sans aucune raison apparente. De même, les statuts de l'UNEF classés sous l'appellation "Juridique" (ce qui est loin d'être évident pour les chercheurs) se voyaient rejetés en fin de classement alors que logiquement ils auraient dû se trouver en tête. Citons encore la partie sur les journées d'études syndicales situées entre deux autres ensembles n'ayant pas grand chose en commun : je l'ai rapproché des activités de l'UNEF ce qui me semblait plus judicieux. Après remaniement, on obtient le plan de classement suivant :

I. Instances de direction

4° delta 1151/5	Affaires juridiques
4° delta 1151/1	Congrès
4° delta 1157	Assemblée Générale (AG), Conseil d'Administration (CA), Collectif national (CN)
4° delta 1154	Journées d'études syndicales
4° delta 1159	Activités de l'UNEF
4° delta 1151/2/	Activités internationales
4° delta 1161/1	UNEF Inform

II. AGE /fédérations

4° delta 1151/6/	AGE de province
4° delta 1151/7	FEP Paris
4° delta 1174	FGEL
4° delta 1151/4	Fédérations

III. Organismes affiliés à l'UNEF

4° delta 1155/1/	Grandes écoles
4° delta 1151/3/	FRUF

On se rapproche davantage de la logique ayant guidé l'élaboration du plan de classement des archives de l'UNEF des Archives Nationales ou du fonds Barralis.

Enfin, en voulant consulter certains documents de ce fonds, je me suis aperçue que l'analyse de certains cartons ne correspondait pas forcément à leur contenu. Certaines analyses ont donc été reprises (avec l'autorisation de Robi Morder) afin de cerner au plus près le contenu exact de ces cartons. D'une façon générale, pratiquement toutes les autres analyses ont été reformulées car leur formulation était telle qu'elle pouvait induire le chercheur en erreur.

Le travail de refonte de ces inventaires a été passionnant à réaliser. L'archiviste doit savoir quelle limite il ne doit pas dépasser pour ne pas dénaturer le sens même du travail de son prédécesseur.

C. Les fiches de présentation des fonds et des services

- *La fiche de présentation des fonds*

Une fois les inventaires retravaillés et prêts à être mis en ligne, il me restait à élaborer la fiche de présentation de chaque fonds.

Chaque fiche devait être rédigée à partir de la norme ISAD/ G. Avec J.-P. Legois, nous avons établi une fiche type reprenant les différents paramètres de cette norme tout en laissant de côté ceux qui ne nous semblaient indispensables. On a obtenu la fiche type suivante :

<u>Zone d'identification</u>	Lieu de conservation
	Cote
	Intitulé du fonds
	Dates extrêmes
	Métrage linéaire

<u>Zone de contexte</u>	Histoire administrative du producteur Dates de constitution Historique de la conservation Modalités d'entrée
<u>Zone du contenu</u>	Présentation du contenu Modalités d'entrée Tris/ éliminations Accroissement Classement Auteur du classement (cet élément a été rajouté car il ne faisait pas partie de la norme ISAD/ G)
<u>Zone des conditions</u>	Statut
<u>d'accès et d'utilisation</u>	Restriction à la communication

Et voilà ce que peut donner un exemple de fiche rédigée :

Fonds MARC

Lieu de conservation: CFDT

Cote: 1 SE 1-15

Intitulé: Activité du mouvement d'Action et de Recherche Critique (MARC) pour les années 1970-1976.

Dates extrêmes: 1970-1976

Métrage linéaire: 0,6 m.l.

Suite aux événements de mai 68, révélateurs de tensions au sein de l'UNEF alors seul syndicat étudiant, certains militants profitent des élections universitaires pour lancer de nouvelles listes sous divers noms (MARC 2000 à Nanterre). Ils se détachent ainsi de l'UNEF qui n'est plus à même de rassembler tous les militants en un "syndicat de masse" en dénonçant les luttes stériles à l'intérieur de l'UNEF.

Ces mouvements se coordonnent de manière régulière dès mai-juin 1969 et une rencontre nationale a lieu à Bierville les 25-26 octobre 1969 où des objectifs communs de lutte sont énoncés à travers lesquels s'affirme une conception radicalement neuve du syndicalisme étudiant. Les militants du MARC revendiquent une orientation autogestionnaire, la volonté de lier luttes et mouvements étudiants et ouvriers dans une perspective durable et stratégique

avec un projet d'enseignement dans une société nouvelle. Ceci se concrétise par des liens étroits avec la CFDT qui, dans les années soixante-dix, paraît porter un projet syndical proche des objectifs du MARC (autogestion et anticapitalisme). Le MARC se considère d'ailleurs comme la CFDT chez les étudiants. Il ne dépassera pas quelques centaines d'adhérents au cours de ses quelques années d'existence. Dès 1975 se forme un comité de liaison composé du MARC, du PSU (Parti Socialiste Unifié), des ES (Etudiants Socialistes) et des JEC (Etudiants communistes), soutenu par La CFDT, qui doit préparer un congrès de fondation d'une organisation qui verra le jour en avril 1976 sous le nom de MAS (Mouvement d'Action Syndicale).

Modalités d'entrée: Il n'existe pas de contrat fixant les modalités d'entrée.

Tris/ éliminations: Très peu d'éliminations

Accroissement: fonds clos

Classement: effectué selon le classement originel des fonds réalisé par le MARC (pré-cotation).

Auteur du classement: Pascal CLERC en collaboration avec Annie KUHNMUNCH.

Communicabilité

Statut: fonds privés

Restriction à la communication: ces archives sont consultables selon les règles de communications précises s'appuyant sur la loi sur les archives de juillet 1979.

- *La fiche de présentation des services*

Il nous semblait important de présenter les services dans lesquels on pouvait trouver les fonds dont les inventaires étaient mis en ligne. On a donc également élaboré une fiche de présentation des services. Pour cela, on a consulté plusieurs sites Internet afin de n'omettre aucun paramètre pouvant renseigner les chercheurs. On a obtenu la fiche type suivante :

- * Présentation générale des fonds.
- * Présentation des archives étudiantes conservées par l'organisme.
- * Explication sur le fait que des fonds étudiants se trouvent dans cet organisme.
- * Consultation des archives :
 - conditions d'inscription
 - règles de communication des archives
 - photocopies
 - adresse
 - contacts

- accès

Cela donne le résultat suivant :

CFDT

Les archives

Les archives de la CFDT sont gérées par deux services distincts: le service des archives confédérales, créé en 1985 et celui des archives interfédérales, créé en 1994.

Les archives confédérales rassemblent sur deux kilomètres linéaires les documents de l'ensemble des services de la Confédération. Elles peuvent avoir plusieurs origines: des versements par les services de la Confédération, des dépôts ou des dons. Les archives confédérales regroupent à la fois les archives de la CFTC depuis 1919 jusqu'à la scission de 1964 et celles de la CFTD. Leur typologie est très variée: presse confédérale, réunions statutaires (congrès, conseil nationale, bureau national), archives du secrétariat confédéral classées par grandes périodes, fonds personnels versés par les secrétaires généraux et les responsables nationaux, affiches, archives audiovisuelles, photographies versées par le Syndicalisme Hedbo, archives sonores, fonds provenant d'organisations CFDT ou d'associations proches de la CFDT.

Les archives interfédérales conservent les fonds des dix-huit fédérations professionnelles nationales, nées pour la plupart pendant l'entre-deux-guerres, et de trois unions.

Parmi les archives confédérales se trouvent des fonds ayant trait aux mouvements étudiants sous l'appellation "Archives d'organisations syndicales étudiantes proches de la CFDT: le MARC, le MAS et PSA", respectivement cotés 1 SE, 2 SE et 3 SE. La naissance et l'histoire de ces trois organisations sont étroitement liées à la CFDT: elles revendiquent un lien non seulement privilégié mais quasi organique avec la Confédération. C'est en mai 1970 qu'est officiellement créé le MARC avec l'aide discrète de la CFDT. C'est la première fois qu'un mouvement étudiant est aussi lié à une centrale syndicale ouvrière. Le MAS a été créé au cours de la mobilisation contre la réforme du second cycle en avril 1976 également avec l'appui de la CFDT. Il entretient des liens privilégiés avec la Confédération jusqu'à la crise interne du mouvement étudiant suite à laquelle le CFDT se retire de toutes les organisations étudiantes jusqu'en 1982. PSA naît en 1982 à l'IEP de Paris puis s'étend à d'autres universités parisiennes. PSA et la CFDT se rencontrent en novembre 1982 pour établir des bases communes de travail pour le développement d'un syndicalisme indépendant des partis politiques et situant son action dans des perspectives autogestionnaires.

Consultation des archives

Inscription: pas de conditions spécifiques.

Règles de communication des archives: Consultation sur rendez-vous, du lundi au vendredi, selon les règles de communication précises s'appuyant sur la loi sur les archives de juillet 1979.

Photocopies: possibilités de reproduction format A4, restriction pour les documents fragilisés et pour ceux d'un format supérieur à A4.

Adresse: Pour consulter les archives confédérales, CFDT, 47-49, avenue Simon Bolivar,, 75950 Paris Cedex 19.

Contacts: Annie Kuhnunch, conservateur des archives confédérales, CFDT, 4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19.

Tel: 01 42 03 80 25, Fax: 01 40 18 79 12, Mèl: archives@cfdt.fr

Accès: Métro Pyrénées ou Buttes Chaumont, Bus ligne 26, pas de parking pour les lecteurs.

Ainsi toutes les données semblaient complètes pour être mises en ligne sur Internet. La normalisation des fonds étaient achevées ainsi que la présentation des fonds et des services. C'est tout ce travail préparatoire que j'ai réalisé, préalable indispensable à l'exploitation des données sur Internet. Grâce à l'apport de mes connaissances en archivistique, j'ai pu fournir la matière première au Webmaster²⁶ qui n'aurait pu réaliser ce travail. Lui-même a pris la suite des mes travaux et réalise actuellement la deuxième phase du travail c'est-à-dire l'élaboration des pages web. Comme quoi archivistique et informatique peuvent et se doivent d'être complémentaires.

²⁶ Personne s'occupant de la création de sites Internet.

CONCLUSION

Tout au long de ces trois mois de stage, j'ai essayé de m'investir au maximum dans le programme et la structure du GERME. Je ne m'en suis pas tenue simplement aux différentes missions qui m'étaient confiées. J'ai cherché à m'intégrer totalement dans le fonctionnement de l'association. C'est pour cette raison qu'en plus de mes premières missions (classement du fonds Barralis et élaboration de la première version du guide des sources sur Internet), j'ai réalisé certains d'autres travaux afin de prendre une part active dans les trois axes du programme "Mémoires vives étudiants" développé par le GERME qui sont : la sauvegarde de la mémoire des mouvements étudiants, la valorisation et l'animation de cette mémoire et enfin l'organisation de ce programme.

Dans cet objectif, j'ai collecté les archives de Roger Barralis mais également celles de Benoît Willot. Cette action s'inscrit dans la politique de collecte que mènent conjointement le GERME et la BDIC pour sauver un maximum d'archives étudiantes. En vue de la valorisation et l'animation des mémoires étudiantes, j'ai réalisé la première version du guide des sources sur Internet. Il est également prévu que j'écrive un article dans *Les Cahiers du GERME* afin de présenter les résultats de mon travail. Enfin, j'ai eu l'occasion de participer à la deuxième journée organisée par le GERME sur le thème "Archives et mémoires étudiantes". J'ai été nommé pour l'occasion "photographe officielle" du GERME. De même, j'ai également participé à une séance du groupe de travail CHEVS-GERME sur le thème "Institution universitaire et mouvements étudiants. L'université en crise, Nanterre après 1968".

Le projet "Mémoires vives étudiantes" se construit jour après jour grâce au dynamisme des membres du GERME, à des partenariats actifs (BDIC) et à l'aide ponctuelle apportée par des stagiaires comme je l'ai moi-même été pendant ces trois mois. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir notamment en ce qui concerne la sauvegarde des archives étudiantes. Dans les années à venir, il faudra mettre l'accent sur une campagne de

sensibilisation des universités et des différentes organisations étudiantes afin d'améliorer les conditions de gestion au quotidien de ces archives. Il faudrait leur faire prendre conscience des intérêts patrimoniaux et historiques sous-tendus derrière les problèmes archivistiques. A long terme, l'idéal serait que se substitue à cette action de sauvegarde et de collecte d'urgence une politique de sensibilisation et de prévention qui éviterait que l'on se retrouve dans ces cas extrêmes.

Acteurs des mouvements étudiants, actuels et anciens, chercheurs, professionnels de la conservation et "simples" citoyens ont une mobilisation commune à mener. Il reste aux pouvoirs publics de se saisir de ces enjeux et de dégager les moyens nécessaires pour y répondre.

ANNEXES

Première partie²⁷

²⁷ Les documents se trouvant dans la première partie n'ont pas été élaborés dans le cadre du stage. Il s'agit d'apports extérieurs divers.

ANNEXE 1

Equipe d'animation du GERME : organigramme

- **Président : Robi Morder**

Courriel : RobiMorder@aol.com

- **Trésorier : Jean-Philippe Legois**

Courriel : jplegois@wanadoo.fr

- **Secrétaire générale : Valérie Becquet**

Courriel : becquetv@club-internet.fr

ANNEXE 2

Activités et publications du GERME

Le GERME développe plusieurs axes communs de recherche sur les mouvements étudiants permettant aux chercheurs de confronter sources, méthodes et résultats :

- rapports des étudiants et de leurs mouvements à l'institution universitaire.
- rapports des étudiants et de leurs mouvements aux autres secteurs de la jeunesse, aux autres mouvements de jeunesse.
- rapport entre les étudiants et les mouvements, entre militants étudiants et étudiants non-militants.
- étude interne de l'engagement étudiant (approche biographique / prosopographique).
- étude interne des mouvements étudiants (approche collective, organisationnelle).

Le GERME participe notamment à certaines enquêtes prosopographiques (mouvements étudiants proches du mouvement ouvrier, 1940-1968/ enquête de l'équipe du "Maitron", participation des mouvements étudiants à la formation de l'élite politique/ enquête IHTP), et a pris l'initiative de lancer une enquête prosopographique spécifique sur les militants étudiants, de 1830 à 1995.

Depuis la rentrée 1996, l'association organise un séminaire mensuel permettant l'échange des connaissances, sources, méthodes et résultats, entre chercheurs. En 1996-1997, le cycle de séminaires avait pour thème celui des "engagements étudiants", en 1997-1998, celui des "années 60 : le temps des crises", en 1998-1999, nous sommes revenus sur les "engagements étudiants" et, en 1999-2000, nous privilégierons la confrontation des "trajectoires individuelles et mobilisations collectives".

Depuis 1995 sont régulièrement organisées des rencontres annuelles : en 1995, autour de la Charte de Grenoble, en 1996, sur les internationales étudiantes, en 1997, sur les grilles d'analyse des engagements étudiants, en 1998, autour de nouveaux regards sur mai 68, en 1999, sur les engagements étudiants, en 2000, sur les trajectoires individuelles et mobilisations collectives et aborder la délicate question des mouvements étudiants en termes de "générations".

Côté publications, cela fait la quatrième année que nous assurons la publication trimestrielle des *Cahiers du GERME*. Ces cahiers présentent les travaux de recherche en cours, des documents sur les organisations étudiantes, des mémoires d'étudiants et des ouvrages traitant des engagements étudiants. Ils comportent également de nombreuses informations sur les archives étudiantes.

Le GERME a également publié une série de *Cahiers spéciaux* qui font office d'actes des rencontres annuelles qu'il organise.

A ce jour quatre numéros ont été publiés :

Cahiers du GERME, spécial n°1 : *Charte de Grenoble et naissance d'un syndicalisme*

Cahiers du GERME, spécial n°2 : *Regards sur les internationales étudiantes*

Cahiers du GERME, spécial n°3 et n°4 : *Les engagements étudiants*

Enfin, depuis février 1998, le GERME co-développe, avec l'association " Atelier @lternet ", un site Internet, à présent consultable à l'adresse [HTTP: / www.ateliernet.org/germe](http://www.ateliernet.org/germe).

Ce site se veut un outil de recherche permettant, non seulement de contacter directement les chercheurs et réseaux de recherche (cf. "annuaire"), mais aussi de donner accès aux perspectives et résultats de nos programmes de recherche, à des bibliographies, à des notes de lecture, à un répertoire des travaux de recherche (maîtrises, DEA, doctorats). Il s'agit également d'en faire une véritable revue électronique en y publiant une série de contributions scientifiques originales, voire inédites, et d'informations scientifiques et culturelles.

ANNEXE 3

Les partenaires du GERME

Le GERME a développé tout au long de ces années de nombreux contacts avec des centres de recherches et des centres d'archives. Ces derniers suivent avec attention les travaux de l'association et participent régulièrement aux rencontres.

- Bibliothèque de Documentation et d'Information Contemporaine, Nanterre.
- Pôle d'Archives sur la Jeunesse et l'Education Populaire, Créteil.
- Centre d'histoire sociale du XXème siècle, Université Panthéon-Sorbonne.
- Equipe du Maitron, CNRS.
- Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle, Fondation nationale de science politique.
- Institut d'histoire du temps présent, Université de Nanterre.

L'Association des anciens de l'Unef (AAUNEF), présidée par Pierre Rostini, s'intéressent aux recherches historiques de l'association et contribuent à leur développement. Ses membres participent régulièrement aux séminaires et rencontres annuelles. Ils apportent leurs témoignages écrits et oraux et favorisent ainsi la conservation de la mémoire étudiante.

Les organisations étudiantes suivent également avec intérêt les travaux du GERME et lui permettent d'accéder à leurs archives, voire d'assister à leurs rassemblements. Lors des dernières rencontres, elles ont réaffirmé leur volonté de contribuer à la protection de la mémoire étudiante et au développement d'outils d'analyse des mouvements étudiants, dans la perspective de la formation des élus.

ANNEXE 4

Articles sur le projet de réunification des deux UNEF

ANNEXE 5

Lettre de L. Laisney secrétaire général de l'UNEF au Sonderführer Maier

Deuxième partie²⁸

²⁸ J'ai élaboré tous les documents se trouvant dans la deuxième partie des annexes dans le cadre du stage.

ANNEXE A

Fiches de présentation normalisée des fonds présentés dans le guide des sources

Fonds MARC (CFDT)

Lieu de conservation: CFDT

Cote: 1 SE 1-15

Intitulé: Activité du mouvement d'Action et de Recherche Critique (MARC) pour les années 1970-1976.

Dates extrêmes: 1970-1976

Métrage linéaire: 0,6 mètres linéaires

Historique :

Suite aux événements de mai 68, révélateurs de tensions au sein de l'UNEF alors seul syndicat étudiant, certains militants profitent des élections universitaires pour lancer de nouvelles listes sous divers noms (MARC 2000 à Nanterre). Ils se détachent ainsi de l'UNEF, qui n'est plus à même de rassembler tous les militants en un "syndicat de masse", en dénonçant les luttes stériles à l'intérieur du syndicat.

Ces mouvements se coordonnent de manière régulière dès mai-juin 1969 et une rencontre nationale a lieu à Bierville les 25-26 octobre 1969 où des objectifs communs de lutte sont énoncés à travers lesquels s'affirme une conception radicalement neuve du syndicalisme étudiant. Les militants du MARC revendiquent une orientation autogestionnaire, la volonté de lier luttes, mouvements étudiants et ouvriers dans une perspective durable et stratégique avec un projet d'enseignement dans une société nouvelle. Ceci se concrétise par des liens étroits avec la CFDT qui, dans les années soixante-dix, paraît porter un projet syndical proche des objectifs du MARC (autogestion et anticapitalisme). Le MARC se considère d'ailleurs comme la CFDT chez les étudiants. Il ne dépassera pas quelques centaines d'adhérents au cours de ses quelques années d'existence. Dès 1975 se forme un comité de liaison composé du MARC, du PSU (Parti Socialiste Unifié), des ES (Etudiants Socialistes) et des JEC (Etudiants communistes), soutenu par la CFDT, qui doit préparer un congrès de fondation d'une organisation qui verra le jour en avril 1976 sous le nom de MAS (Mouvement d'Action Syndicale).

Modalités d'entrée : Il n'existe pas de contrat fixant les modalités d'entrée.

Tris/ éliminations : très peu d'éliminations, les doublons.

Accroissement : fonds clos

Classement : effectué selon le classement originel des fonds réalisé par le MARC (pré-cotation).

Auteur du classement : Pascal CLERC en collaboration avec Annie KUHNMUNCH.

Communicabilité

Statut : fonds privé

Restriction à la communication: ces archives sont consultables selon les règles de communications précises s'appuyant sur la loi sur les archives de juillet 1979.

Fonds MAS (CFDT)

Lieu de conservation : CFDT

Cote : 2 SE 1-3

Intitulé : Activité du mouvement d'Action Syndicale (MAS) pour les années 1976-1978.

Dates extrêmes : 1976-1978

Métrage linéaire : 0,2 mètres linéaires

Historique :

Le MAS est fondé en avril 1976 par le comité de liaison composé du MARC, du PSU (Parti Socialiste Unifié), des ES (Etudiants Socialistes) et des JEC (Etudiants communistes), soutenu par la CFDT. La mobilisation du 24 avril 1976, organisée par le journal "Luttes Etudiantes", contre la réforme du second cycle insufflé une dynamique à cette nouvelle organisation qui entretient des liens privilégiés avec la CFDT. Le MAS affirme se développer sur des bases syndicales anticapitalistes et autogestionnaire, en liaison étroite avec le mouvement ouvrier et se distingue en cela des deux UNEF qui sortent renforcées du mouvement de 1976.

Le MAS doit surmonter la scission de mars 1978 : la CFDT se retire de toutes les organisations étudiantes jusqu'en 1982 suite à un changement de majorité en mai 1977 à la direction du MAS. Ceci explique que la CFDT ne dispose que d'archives couvrant la période 1976-1978. Il ne demeurera plus alors de ce mouvement que des avatars locaux. L'UNEF-US réussira à s'imposer au MAS : le congrès de réunification des 3-5 mai 1980 voit naître l'UNEF-ID et disparaître le MAS.

Modalités d'entrée: Il n'existe pas de contrat fixant les modalités d'entrée.

Tris/ éliminations: très peu d'éliminations

Accroissement: fonds clos

Classement: effectué selon le classement originel des fonds réalisé par le MAS (pré-cotation).

Auteur du classement: Pascal CLERC en collaboration avec Annie KUHNMUNCH.

Communicabilité

Statut: fonds privé

Restriction à la communication: ces archives sont consultables selon les règles de communications précises s'appuyant sur la loi sur les archives de juillet 1979.

Fonds PSA (CFDT)

Lieu de conservation : CFDT

Cote : 3 SE 1-62

Intitulé : Activité de l'association "Pour un Syndicalisme Autogestionnaire" (PSA) pour les années 1982-1990

Dates extrêmes : 1982-1990

Métrage linéaire : 4,3 mètres linéaires

C'est en 1982 que naît le PSA, en relation étroite avec la CFDT. La Confédération, qui s'était retirée de toutes les organisations étudiantes suite à la dissolution du MAS, se trouve prête à retenter l'expérience de soutien à la création d'une organisation étudiante. La rencontre entre la CFDT et l'équipe fondatrice du MAS se fait en novembre 1982 : un contrat est lié entre les deux organisations où la CFDT accorde son soutien logistique au PSA à condition que son fonctionnement soit démocratique et qu'elle "exclut l'organisation de tendances ou de fractions". Face aux deux autres forces syndicales étudiantes, l'UNEF-Renouveau et l'UNEF-ID, le PSA se déclare être une association indépendante, pluraliste et autogestionnaire. PSA reste très dépendante de la CFDT, notamment financièrement, ce qui constitue une des raisons qui a accéléré le processus de désintégration aboutissant au congrès de dissolution de janvier 1991.

Modalités d'entrée: Il n'existe pas de contrat fixant les modalités d'entrée.

Tris/ éliminations: très peu d'éliminations

Accroissement: fonds clos

Classement: effectué selon classement originel des fonds réalisé par PSA (pré-cotation).

Auteur du classement: Pascal CLERC en collaboration avec Annie KUHNMUNCH.

Communicabilité

Statut : fonds privé

Restriction à la communication : ces archives sont consultables selon les règles de communications précises s'appuyant sur la loi sur les archives de juillet 1979.

Fonds UNEF (BDIC)

Lieu de conservation : BDIC

Cote : 4° delta 1151/ 5, 1151/ 1, 1157, 1159, 1151/ 2, 1154, 1161/ 1, 1151/ 6, 1151/ 7, 1174, 1151/ 4, 1155/ 1, 1151/ 3.

Intitulé : Fonds mouvements étudiants : UNEF

Dates extrêmes : 1929-1985

Métrage linéaire : 12,5 mètres linéaires

En 1971, la "grande UNEF", regroupant tous les courants de gauche et des courants strictement corporatifs, éclate en deux branches rivales : d'un côté la branche dite "Renouveau, de l'autre la branche "Unité Syndicale" (en 1980, cette dernière formera par la fusion avec le mouvement d'action syndicale l'UNEF "indépendante et démocratique"). Cette scission est une étape, aboutissement d'un processus de décomposition qui voit, dès l'après 68, la centrale étudiante exclure des associations corporatives (sciences, médecine, droit) puis être abandonnée par différents courants d'extrême-gauche.

Qui dit scission dit dispersion. De forces, mais aussi de documents, d'archives. Déjà, la position de l'UNEF au moment de la guerre d'Algérie lui valut la suppression des subventions publiques par le gouvernement De Gaulle-Debré. Ceci entraîna une réduction de ses moyens matériels et la disparition, dès le début des années soixante, des comptes-rendus intégraux de ses congrès et organismes de direction. La réduction du personnel travaillant au siège de la rue Soufflot, et les multiples tâches des militants et des dirigeants bénévoles fait de l'entretien des archives - bien tenues auparavant - la dernière préoccupation du syndicat étudiant. Les multiples déménagements de la rue Soufflot vers la rue de Hanovre ou du Caire, puis vers le boulevard de Strasbourg et la rue Albert Thomas ont vu se perdre ou pourrir dans une cave nombre de cartons. Ceci rendait difficile le travail des chercheurs qui désiraient se pencher sur la vie et l'activité étudiante des années 50 et 60.

Les archives déposées par l'UNEF-ID sont celles qui étaient entreposés dans le local de la rue Soufflot et qui ont été conservées par la branche Unité syndicale. A ce dépôt qui couvrait la vie du syndicat étudiant depuis le milieu des années 50 est venu récemment s'ajouter le don Trastour, concernant aussi bien l'UNEF que la MNEF. Cette donation comporte une documentation unique puisqu'elle couvre la période 1939-1945, circulaires et correspondances du Bureau National avec les autorités (de Vichy puis de la Libération) et avec les associations de province. Cette donation est aussi intéressante pour qui veut se pencher sur l'action menée par la MNEF.

L'ensemble, environ 300 cartons, couvre une période qui va de 1929 à 1985, et est relativement complet pour la période 1939-1980. Il est par conséquent susceptible d'apporter des informations nouvelles sur plusieurs périodes cruciales, et souvent peu connues, de la vie de l'UNEF.

Les documents rassemblés sont particulièrement fournis en ce qui concerne :

- ⇒ la presse de l'UNEF, notamment pour son journal "L'étudiant de France" lancé en 1956 (collection quasiment complète), le journal-revue 21× 27 lui succédant entre 1964 et 1968. Parallèlement, la revue de la MNEF "Recherches universitaires" rend compte de nombre d'aspects de la vie étudiante.
- ⇒ les congrès de l'UNEF depuis 1929 ainsi que des dossiers complets d'Assises.
- ⇒ les conseils d'administration, les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, organismes de direction.

- ⇒ les activités internationales de l'UNEF et des organismes internationaux étudiants (UIE, CIE)
- ⇒ les activités du bureau national, au travers de ses communiqués, correspondances avec les associations de base, les organisations syndicales ouvrières et enseignantes, les ministères.
- ⇒ les activités des fédérations et secteurs.
- ⇒ la commission "vie sociale et œuvres universitaires" de l'UNEF.
- ⇒ les liens avec la mutuelle étudiante.
- ⇒ l'activité des représentants de l'UNEF au sein de la commission armée-jeunesse.
- ⇒ une série de dossiers sur l'activité des associations dont certains particulièrement fournis : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Dijon.

Ces archives permettent une meilleure compréhension du processus de reconstruction de l'UNEF engagé à la fin des années 70 par les courants socialistes et d'extrême-gauche puisqu'elles comprennent les archives de l'UNEF unité syndicale et du congrès de réunification de 1980.

Modalités d'entrée : le fonds UNEF a été déposé par l'UNEF-ID en 1988.

Tris/ éliminations : seuls les doublons ont été éliminés.

Accroissement : fonds clos.

Classement : le classement de ce fonds a été remanié en juin 2001 (sans modification des cotes) afin de restituer davantage les différents domaines d'activité de l'UNEF.

La 1^{ère} partie rassemble les archives relatives au fonctionnement des instances de direction. Il s'agit des statuts, des congrès, des AG, etc., et sont classées par ordre chronologique. Ont été intégrées à cette 1^{ère} partie les archives des différentes activités de l'UNEF (classées par ordre chronologique). La 2^e partie rassemble les dossiers de fonctionnement des AGE et des fédérations. Ils ont été classés par ordre alphabétique des lieux géographiques pour les AGE et sans ordre spécifique pour les fédérations. Enfin, la 3^e partie est formée des archives des organisations affiliés à l'UNEF que celle-ci a contribué à gérer et où elle siège. Il s'agit de l'UGE et de la FRUF.

Auteur du classement : classement effectué par Robi Morder et Didier Lechi sous la responsabilité de Joseph Hue.

Fonds UNEF-US (BDIC)

Lieu de conservation : BDIC

Cote : F delta 1077

Intitulé : fonds UNEF Unité Syndicale

Dates extrêmes : 1968-1981

Métrage linéaire : 0,80 mètres linéaires

A l'issue des événements de Mai 1968, l'UNEF, jusque là unique syndicat national des étudiants de France, est en proie aux batailles entre ses diverses tendances politiques. Celles-ci sont principalement les étudiants du PSU (ESU), du PC (UEC) et de l'OCI (CLER-AJS). L'exacerbation de la concurrence pour le pouvoir aboutira début 1971, après le retrait des ESU, à la scission du syndicat en deux UNEF rivales, appelées "UNEF-Soufflot" (OCI), du fait de sa domiciliation, et "UNEF-Renouveau" (UEC) ou "(rue de) Provence" (là aussi pour sa domiciliation). Deux congrès de l'UNEF se tiennent en effet séparément. Le congrès fondateur de l'UNEF-Soufflot se tient en février 1971 à Dijon.

Les deux organisations se disputent l'héritage de l'UNEF. L'importance du symbole se mesure d'ailleurs à la revendication du local historique, détenu, non sans effort physique (on retrouve dans les archives le planning des gardes de jour qui sont assurées de jour comme de nuit) par l'UNEF-Soufflot, et de la continuité dans l'utilisation du matériel de diffusion (papier à en-tête, UNEF-*Inform*, *L'Étudiant de France*, etc.). En 1976, l'UNEF-Soufflot n'ayant pu conserver le local du 15 rue Soufflot, devient "UNEF-Unité Syndicale". Ce changement marque également la transformation progressive de l'organisation avec son ouverture à d'autres tendances que les trotskistes lambertistes de l'OCI. En effet, une tendance issue du Parti Socialiste, "Université Démocratique, Université Socialiste", entre dans le syndicat. Depuis 1971, l'appel à "l'unité" est paradoxalement le leitmotiv de cette organisation, et constitue la grande partie des critiques adressées à l'UNEF-Renouveau, accusée d'entretenir la division. Dès 1972, l'UNEF-Soufflot convoquait à une "AG pour la réunification syndicale". Ce processus avait concerné quelques militants de l'UNEF-Renouveau, des *Étudiants Socialistes*, et du MARC, et surtout des étudiants non syndiqués mobilisés dans les manifestations de l'époque. L'appel à l'unité, jusque dans le nom de l'organisation ("unité syndicale"), est donc une constante du syndicalisme étudiant, certainement parce que celui-ci vit des divisions chroniques.

Finalement, l'histoire de l'UNEF-Unité Syndicale s'achève avec le congrès de création de l'UNEF-ID en mai 1980 à Nanterre, convoqué avec le MAS et les étudiants socialistes du COSEF, et s'achève avec elle le mouvement étudiant des années 1970, c'est-à-dire d'une certaine manière, le cycle post-68.

Ce fonds permet de cerner l'activité de l'un des deux principaux syndicats étudiants des années 1970, et donc aussi de l'état du monde étudiant et des politiques universitaires à cette époque.

Pour cela, il comprend des documents d'organisation (congrès, CN, etc.), d'autres reflétant l'activité du BN (circulaires, correspondances, notes manuscrites et cahiers du BN, brochures, etc.), mais aussi quelques informations sur l'activité des comités de base en Province et à Paris, par la pratique du suivi de ces comités par les membres du BN. En particulier, la phase de préparation du congrès de 1971 est particulièrement intéressante à

suivre par le biais du suivi de l'implantation et de la stratégie de la tendance AJS dans les comités de base. Elle reflète bien l'état de cartellisation de l'UNEF avant la scission.

Un autre sujet d'intérêt, nouveau par rapport à l'UNEF, est l'activité électorale concernant les institutions de représentation étudiante. Le fonds comprend donc des feuilles et analyses de résultats, documents de campagne (tracts essentiellement), et l'activité des élus, essentiellement dans les CROUS.

En revanche, les "secteurs" sont très réduits par rapport à l'UNEF (on y trouve essentiellement Médecine). On peut cerner la présence et en tout cas l'intérêt de l'UNEF-unité syndicale dans une série d'institutions telles que l'OTU, la Commission Armées-Jeunesse, ou le CNAJEP. Elle est aussi présente dans les cités universitaires avec la FERUF, qui concurrence la FRUF de l'UNEF-Renouveau, ainsi que dans les Grandes Ecoles, mais l'UGE est restée proche de cette dernière.

On trouve également des documents de l'UNEF-Renouveau, et d'autres organisations étudiantes qui participeront au congrès de 1980, ce qui paraît relever d'une tâche normale d'information sur ses concurrents. Quelques documents récupérés de mouvements politiques et de revues reflète l'environnement politico-culturel des militants d'alors.

Enfin, d'une manière générale, ce fonds permet de connaître, bien que de manière incomplète, la façon dont les militants trotskistes ont investi le syndicalisme étudiant, leur mode de fonctionnement, d'organisation, et le lien existant entre politique et syndicalisme étudiant.

Modalités d'entrée : le fonds UNEF-US a été collecté dans le cadre du programme de valorisation des archives étudiantes commun au GERME et à la BDIC. Il a été déposé par l'UNEF-ID qui conservait jusqu'alors les archives de l'UNEF-US.

Tris/ éliminations : seuls les doublons ont été éliminés.

Accroissement : fonds clos

Classement : à préciser

Auteur du classement : classement effectué par Nathalie Luyckx

Communicabilité

Statut : fonds privé

Restriction à la communication : aucune restriction, fonds immédiatement communicable.

Fonds Maupeou-Abboud (BDIC)

Lieu de conservation : BDIC

Cote : F delta 1061

Intitulé : Fonds Maupeou-Abboud, mouvement étudiant et mai 68.

Dates extrêmes : 1961-1972

Métrage linéaire : 1,40 mètres linéaires

Bien que leur origine ne puisse avoir été complètement confirmée, les documents rassemblés dans ce recueil, provenant d'un fonds que l'on attribue à Nicole de Maupeou-Abboud, semblent avoir servi à la rédaction d'un ouvrage *Ouverture du ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970)*.

Paru en 1974, rédigé sous la direction de Nicole Maupeou-Abboud, cet ouvrage est le fruit d'un groupe de chercheurs du laboratoire de sociologie industrielle (Louis Maheu, Claude Zaidman, Ginette Lemaitre, Nicole de Maupeou-Abboud) ayant collecté, en 1968-69, une riche documentation sur les problèmes universitaires et le mouvement étudiant. Ce travail s'est effectué en relation étroite avec des militants ou anciens militants de la "grande UNEF" rencontrés au lendemain de mai 68. Cet ouvrage visait, après l'explosion de mai-juin 1968, à comprendre les profondes transformations du milieu étudiant, à travers l'évolution parallèle de l'université (massification) et du mouvement étudiant (l'intense politisation à la radicalisation de l'UNEF, à travers la guerre d'Algérie et le mouvement critique de l'université, de refus du corporatisme, jusqu'à la crise du syndicat). Le titre de l'ouvrage résume bien sa problématique : "ouverture du ghetto étudiant" c'est l'ouverture de la sphère universitaire sur la société, la sortie du corporatisme et l'entrée en politique du mouvement étudiant, mais c'est aussi le désenclavement d'un milieu qui s'élargit socialement.

L'incertitude quant au lien entre les documents traités, recueillis au décès de Nicole de Maupeou-Abboud, et l'ouvrage en question n'a pas été dissipée malgré nos investigations. Il nous a néanmoins semblé possible de relier ce recueil à l'ouvrage, car tant la thématique générale des documents que leur organisation renvoyaient à la préparation d'un ouvrage de ce type : classement des documents par chemises renvoyant à des grandes parties, mention sur les chemises d'initiales renvoyant aux chercheurs, illustrant le rassemblement de contributions différentes en vue d'un travail collectif. Surtout, la richesse et l'intérêt des documents qui sont mis à disposition à travers ce recueil sont un point d'appui important pour toute recherche s'inscrivant dans la période et la problématique couverte par *L'ouverture du ghetto étudiant*. La consultation de ce recueil "en miroir" avec l'ouvrage peut ainsi se révéler particulièrement heuristique.

Modalités d'entrée : il n'existe pas de contrat fixant les modalités d'entrée du fait que l'origine de ces documents n'a pas été vraiment confirmée.

Tris/ éliminations : seuls les doublons ont été éliminés.

Accroissement : fonds clos.

Classement : le plan de classement des documents adopté pour ce recueil tente de mettre en valeur cet intérêt. Dans la première partie "Documents de travail" ont été rassemblés tous les documents renvoyant à une production strictement scientifique : notes et documents organisés en vue de la rédaction d'une contribution sur la crise et la réforme de l'Université, enquête sur les étudiants de Tours, compte-rendu du Colloque International des Sciences

Sociales de décembre 1968. Dans la partie "Documents militants", ce sont au contraire tous les textes "indigènes" qu'ont pu rassembler les chercheurs durant leurs enquêtes qui sont regroupés. Ont été isolés, du fait de leur quantité et de leur richesse, les documents relatifs à mai-juin 68. Des sous-ensembles permettent d'organiser leur consultation. On trouvera, concernant mai 68 dans les régions de France, des informations sur de nombreuses villes universitaires. Les documents sur le mai universitaire parisien sont en comparaison beaucoup moins nombreux, même si sont rassemblés des éléments de provenances diverses, des différentes facultés.

Auteur du classement : classement effectué par Karel Yon.

Communicabilité

Statut : fonds privé

Restriction à la communication : fonds immédiatement communicable

Fonds Corbières (BDIC)

Lieu de conservation : BDIC

Cote : F delta 1082

Intitulé : Fonds Corbières

Dates extrêmes : 1946, 1980, 1987-1998

Métrage linéaire : 1 mètre linéaire

En attente de la transmission de l'introduction par Karel Yon.

Modalités d'entrée : le fonds Corbières a été collecté dans le cadre du programme de valorisation des archives étudiantes commun au GERME et à la BDIC. Il s'agit d'un dépôt.

Tris/ éliminations : seuls les doublons ont été éliminés.

Accroissement : fonds clos.

Classement : à préciser.

Auteur du classement : classement effectué par Karel Yon.

Communicabilité

Statut : fonds privé

Restriction à la communication : fonds immédiatement communicable

Fonds Barralis (BDIC)

Lieu de conservation : BDIC

Cote : F delta 1081

Intitulé : Fonds Barralis

Dates extrêmes : 1924-1974

Métrage linéaire : 5,75 mètres linéaires

C'est en partie pendant son mandat de secrétaire général de l'UNEF pour l'année 1968-1969 que Roger Barralis recueille la plus grande partie de ces documents UNEF, peu de temps avant la scission de la "Grande UNEF" en 1971. Rappelons brièvement les événements précédents cette scission. L'UNEF, association fondée en avril 1907, est reconnue d'utilité publique en mai 1929. Elle n'est à l'origine qu'un simple conglomérat d'associations locales antérieures au sein desquelles s'organise l'entraide et la sociabilité étudiantes. Elle affiche dès le départ sa neutralité religieuse et politique qui pourtant ne sera pas toujours respectée.

L'UNEF devient rapidement une association assez active : elle obtient dès 1922 la représentation étudiante aux conseils de discipline et met en place des réalisations d'entraide pour ses seuls adhérents : sanatorium, restaurants, service de placement.

La position qu'elle adopte pendant la Deuxième Guerre mondiale n'est pas des plus glorieuses. En effet, soucieuse de ne pas s'aliéner les autorités afin de conserver toutes ses prérogatives (notamment la subvention), l'UNEF se rallie à la Révolution Nationale. La fin de cette période peu reluisante marque pourtant un nouveau départ pour le syndicat étudiant.

En 1946 est adopté la Charte de Grenoble qui définit l'étudiant comme "un jeune travailleur intellectuel". L'UNEF est véritablement syndicalisée par l'adoption de cette Charte et son rôle s'en trouve élargit : elle organise désormais la défense syndicale des étudiants, elle coordonne les différentes organisations syndicales étudiantes locales, elle affirme de nouvelles exigences, etc. Ainsi, elle obtient dès 1948 l'obtention de la Sécurité Sociale, en 1957 elle s'octroie la cogestion des Œuvres Universitaires. L'UNEF devient pendant près de quatorze ans la seule organisation syndicale étudiante. Entre 1959 et 1962, on peut vraiment parler d'apothéose : un étudiant sur deux adhère à l'UNEF. Au même moment éclate le problème de la guerre d'Algérie qui va placer l'organisation au centre de l'échiquier politico-syndical français. Depuis 1956, la gauche (appelée "mino" car jusqu'à là minoritaire dans le mouvement) dirige. Dès le début du conflit algérien elle annonce sa position anti-colonialiste, position très marginale dans le contexte politique de l'époque. Pendant plusieurs années, la question algérienne devient le point de clivage essentiel. Pratiquement toutes les actions du syndicat se cristallisent autour de ce problème. Cet engagement a pour contrepartie la perte de tout appui étatique et de toute subvention.

Suite au règlement du problème algérien, l'UNEF a bien du mal à retrouver une dynamique revendicative. De 1965 à 1968, l'organisation connaît un affaiblissement rapide. Les différents congrès de cette époque ne permettent pas de dégager d'orientations claires et continues. Le BN prend comme principal objectif la reconstruction technique de l'organisation. L'état de l'UNEF, notamment dans le domaine financier, est inquiétant et problématique. La nouvelle politique considérée comme un retour à droite permet un abaissement considérable de l'endettement mais ne relance pas de véritable dynamique quant aux campagnes revendicatives. Le congrès de Grenoble d'avril 1966 voit la naissance d'affrontements entre organisations politiques pour le contrôle de l'UNEF (principalement entre le CLER et

l'UEC). Parallèlement le BN, qualifié de centriste, redéfinit son orientation et opère un véritable retour du syndicalisme étudiant dans son rôle traditionnel sans heurter l'Etat centralisateur : il rompt avec la pratique d'un syndicalisme étudiant révolutionnaire. Cependant, le BN s'avère incapable d'assurer la rentrée revendicative et démissionne en janvier 1967. Cette démission va permettre au PSU de prendre le pouvoir de l'UNEF. Les ESU (organisation du PSU dans le monde étudiant) replace l'UNEF à l'extrême-gauche et affirme l'idée d'un rôle spécifique des étudiants dans la lutte des classes. La rentrée universitaire de 1967-1968 marque le réveil des revendications étudiantes: opposition à l'application de la réforme Fouchet dans le 2^e cycle, augmentation des effectifs donc difficultés matérielles croissantes pour les étudiants, etc.

Pourtant, à la veille de mai 1968, la "grande UNEF" n'est plus que l'ombre d'elle-même: elle doit faire face aux nombreuses dettes, au recul de son implantation géographique dans les AGE, aux luttes entre l'UEC, les ESU et le CLER pour son contrôle politique, à la désorganisation interne (il n'y a plus de président en avril 1968). Malgré tout cela l'UNEF demeure la seule organisation étudiante à prétention de masse.

L'explosion de mai 1968 pouvait être une chance permettant à l'UNEF de rebondir, mais elle n'a pas su la saisir. Elle n'a pas vu venir cette explosion : elle a su s'adapter au mouvement mais ne l'a ni propulsé ni contrôlé. De décembre 1968 à février 1971, l'UNEF subit sa dernière grande crise interne qui s'achève par une nouvelle scission. Mai 1968 a fait naître au sein de l'organisation de nouvelles tensions sur l'attitude à adopter quant à la loi Faure qui met en place la participation (c'est à dire la présence d'élus étudiants au sein des différents conseils universitaires).

En décembre 1968, lors du congrès de Marseille est voté la non participation contre la volonté de l'UEC alors absente des débats pour protester contre l'invalidation de trois de ses huit AGE. L'UEC réagit et propose dès janvier 1969 de créer des "comités pour le renouveau de l'UNEF". Cela marque l'émergence d'un nouveau courant au sein de l'UNEF : l'UNEF-Renouveau. Se pose alors le problème de l'appartenance de cette nouvelle tendance à l'UNEF car elle décide d'appliquer la loi Faure et de participer aux élections ce qui va à l'encontre des décisions prises pendant le congrès. De janvier à avril 1969, le BN passe d'une volonté d'exclure les élus de l'UNEF-Renouveau à une position attentiste et modérée. Le congrès d'Orléans qui s'ouvre en avril 1970 met à jour ces tensions internes exacerbées. En décembre, l'AJS crée à Dauphine sa propre tendance intitulée "Unité Syndicale" et en janvier 1971, le BN annonce sa démission. L'ultime scission s'opère en février 1971 et aboutit à la création de deux UNEF distinctes et rivales : l'UNEF-Renouveau contrôlée par l'UEC et l'UNEF-Unité Syndicale dirigée par l'AJS.

Les archives déposées par Roger Barralis apportent un nouvel éclairage sur cette période charnière. Ce fonds s'est trouvé ainsi constitué dans les années 1980. R. Barralis a conservé personnellement ces archives jusqu'à leur dépôt à la BDIC. Alors que le contexte tourmenté des années 1970 ne favorisait pas la conservation de ces documents, R. Barralis a su les sauvegarder dans l'optique de créer, avec Luc Barret (président de l'UNEF pour l'année 1968-1969), un centre de coordination et de recherche sur le mouvement étudiant (CCRME) auquel ils étaient destinés. Mais cela n'ayant pu se réaliser, R. Barralis a conservé ses archives. Il ne put les remettre au BN de l'UNEF suite aux circonstances mouvementées des changements politiques survenus en 1971-1972 et au caractère sensible et stratégique (pour l'époque) de certains documents. R. Barralis a choisi de confier ses archives au GERME. Elles ont intégré les locaux de la BDIC en avril 2001.

Modalités d'entrée : le fonds Barralis a été collecté le 7 avril 2001 dans le cadre du programme de valorisation des archives étudiantes commun au GERME et à la BDIC. Roger Barrais a choisi de faire un don de ses archives.

Tris/ éliminations : seuls les doublons ont été éliminés.

Accroissement : fonds clos

Classement : le classement du fonds restitue les différents domaines d'activité de l'UNEF. La 1^{ère} partie rassemble les archives relatives au fonctionnement des instances de direction. Il s'agit des statuts, des congrès, des AG, etc., et sont classées par ordre chronologique. Ont été intégrées à cette 1^{ère} partie les archives de la trésorerie nationale (classées par postes de dépenses) ainsi que celles des différentes activités de l'UNEF (classées par activité). La 2^e partie rassemble les dossiers de fonctionnement et de trésorerie des AGE et des fédérations. Ils ont été classés par ordre alphabétique des lieux géographiques pour les AGE et par ordre alphabétique des noms des fédérations. Enfin, la 3^e partie est formée des archives des organisations associées à l'UNEF que celle-ci a contribué à gérer et où elle siège. Il s'agit de l'UNI-Club, l'UGE, la MNEF et du CROUS/ CNOUS.

Auteur du classement : classement effectué par Delphine Brihat

Communicabilité

Statut : fonds privé

Restriction à la communication : restriction matérielle pour la consultation des bandes magnétiques en attendant que soit effectuée une opération de transfert de support (vers un support numérique). Aucune autre restriction, fonds immédiatement communicable.

ANNEXE B

Fiches de présentation normalisée des services ayant des fonds étudiants

CFDT

- **Présentation générale des fonds**

Les archives de la CFDT sont gérées par deux services distincts : le service des archives confédérales, créé en 1985 et celui des archives interfédérales, créé en 1994.

Les archives confédérales rassemblent, sur deux kilomètres linéaires, les documents de l'ensemble des services de la Confédération. Elles peuvent avoir plusieurs origines : des versements par les services de la Confédération, des dépôts ou des dons. Les archives confédérales regroupent à la fois les archives de la CFTC depuis 1919 jusqu'à la scission de 1964, et celles de la CFDT. Leur typologie est très variée: presse confédérale, réunions statutaires (congrès, conseil national, bureau national), archives du secrétariat confédéral classées par grandes périodes, fonds personnels versés par les secrétaires généraux et les responsables nationaux, affiches, archives audiovisuelles, photographies versées par le Syndicalisme Hedbo, archives sonores, fonds provenant d'organisations CFDT ou d'associations proches de la CFDT.

Les archives interfédérales conservent les fonds des dix-huit fédérations professionnelles nationales, nées pour la plupart pendant l'entre-deux-guerres.

- **Présentation des fonds sur les mouvements étudiants**

Parmi les archives confédérales se trouvent des fonds ayant trait aux mouvements étudiants sous l'appellation "Archives d'organisations syndicales étudiantes proches de la CFDT: le MARC, le MAS et PSA", respectivement cotés 1 SE, 2 SE et 3 SE. La naissance et l'histoire de ces trois organisations sont étroitement liées à la CFDT: elles revendiquent un lien non seulement privilégié mais quasi organique avec la Confédération. C'est en mai 1970 qu'est officiellement créé le MARC avec l'aide discrète de la CFDT. C'est la première fois qu'un mouvement étudiant est aussi lié à une centrale syndicale ouvrière. Le MAS a été créé au cours de la mobilisation contre la réforme du second cycle, en avril 1976, également avec l'appui de la CFDT. Il entretient des liens privilégiés avec la Confédération jusqu'à la crise interne du mouvement étudiant suite à laquelle la CFDT se retire de toutes les organisations étudiantes jusqu'en 1982. PSA naît en 1982 à l'IEP de Paris puis s'étend à d'autres universités parisiennes. PSA et la CFDT se rencontrent en novembre 1982 pour établir des bases communes de travail pour le développement d'un syndicalisme indépendant des partis politiques et situant son action dans des perspectives autogestionnaires.

- **Consultation des archives**

Inscription: pas de conditions spécifiques.

Règles de communication des archives: Consultation sur rendez-vous, du lundi au vendredi, selon les règles de communication précises s'appuyant sur la loi sur les archives de juillet 1979.

Photocopies: possibilités de reproduction format A4, restriction pour les documents fragilisés et pour ceux d'un format supérieur à A4.

Adresse: Pour consulter les archives confédérales:

CFDT

47-49, avenue Simon Bolivar,

75950 Paris Cedex 19.

Contacts: Annie Kuhn munch, conservateur des archives confédérales

CFDT

4, boulevard de la Villette

75955 Paris Cedex 19.

Tel: 01 42 03 80 25, Fax: 01 40 18 79 12, Mèl: archives@cfdt.fr

Accès: Métro Pyrénées ou Buttes Chaumont, Bus ligne 26, pas de parking pour les lecteurs.

BDIC

- **Présentation générale des fonds**

Créée pour étudier la Première guerre mondiale et ses conséquences, la BDIC est très vite devenue une bibliothèque spécialisée dans l'étude des relations internationales au XX^e siècle. Conçue pour aider à la recherche historique, la BDIC a marqué immédiatement son caractère novateur en rassemblant des documents de tous ordres et sur des supports divers: livres, journaux, brochures, dossiers, tracts, archives privées, films, disques, photographies, etc. Aujourd'hui, on compte environ 700 000 monographies, 40 000 titres de périodiques, 1 500 000 documents iconographiques, 1 km linéaire d'archives privées, dossiers thématiques et brochures, sans compter plus de 3 000 documents audiovisuels.

- **Présentation des fonds sur les mouvements étudiants**

La BDIC ne semblait avoir une prédisposition particulière pour recueillir les archives des mouvements étudiants. Ce thème ne faisait pas partie des ses axes principaux de recherche et de collecte. C'est pourtant en tant qu'institution s'intéressant aux mouvements sociaux que la BDIC s'est alarmée au sujet du devenir des archives étudiantes. Dès 1992, la BDIC tire la sonnette d'alarme. Elle remarque que pour aborder l'étude des mouvements de jeunes et la place qu'ils ont pu occuper à tel ou tel moment de notre histoire contemporaine, on se trouve confronté à la rareté des sources. Plus encore que les organisations "adultes", les organisations de jeunesse ont peu le souci de conserver des archives. Et lorsqu'elles existent, elles sont le plus souvent dispersées chez des particuliers ou conservées dans des conditions qui les mettent en péril.

Face à ces dangers, la BDIC décide de lancer un projet de centre de recherche et documentaire sur les organisations, syndicats, mouvements de jeunesse et étudiants. Ce projet n'aboutira pas en tant que tel mais il aura eu le mérite de lancer une véritable dynamique de collecte et de traitement. Aujourd'hui, la BDIC d'un fonds documentaire sur les mouvements étudiants parmi les plus importants de France (archives de l'UNEF-US, l'UNEF-ID, la MNEF depuis 1970, le fonds Barralis, Willot, Corbière, Maupéou-Abbou, etc.).

- **Consultation des archives**

Inscription: inscription sur présentation d'une pièce d'identité, uniquement pour les chercheurs et étudiants en troisième cycle.

Règles de communication des archives: spécifiques à chaque fonds. Se renseigner.

Photocopies: possibilités de reproduction format A3 et A4, restriction pour les documents fragilisés.

Adresse: BDIC

6 allée de l'Université
92001 Nanterre Cedex

Contacts: Département archives et Recherches

responsable : Sonia Combe

tel : 01 40 97 79 27

Accès: La BDIC se trouve sur le campus de l'Université de Paris-X-Nanterre
RER A, station Nanterre université, direction St Germain en Laye
SNCF, station Nanterre université, départ de la gare St.-Lazare.

CRHMSS

- **Présentation des fonds**

En attente des informations du CHRMSS.

- **Consultation des archives**

Inscription:

Règles de communication des archives:

Photocopies:

Adresse:

Contacts:

Accès:

ANNEXE C

Inventaires reformatés

Ne sont présentés ici que des extraits des inventaires reformatés ainsi que des extraits des inventaires originels correspondants. Présenter la totalité du travail aurait été beaucoup trop long. De même, ne figurent pas dans ces annexes les inventaires de la CFDT car ils n'ont pratiquement pas été retouchés vu leur qualité originelle, l'inventaire du fonds Barralis et l'inventaire du fonds UNEF 46 AS qui ne nous a pas encore été transmis par le CAC.

Fonds Corbières non reformaté

[Recueil. Fonds Alexis CORBIERE. Documents divers]

France, [s.n.], x cartons.

[F delta 1082

1. Syndicalisme étudiant

1. Fonctionnement, vie du syndicat (1)

(1 chemise, x pièces)

Charte de Grenoble, 1946.

Charte de Paris, 1980.

Documents divers, notes manuscrites non datés.

2. 70^{ème} congrès de l'UNEF-ID (1987)

(1 chemise, x pièces)

Motion d'orientation de la TDU (tendance pour la Défense de l'UNEF).

3. 71^{ème} congrès (5, 6, 7 et 8 mai 1989, Nanterre)

(1 chemise, x pièces)

Notes de la TDU ; dossier du délégué avec ordre du jour, contributions et divers textes soumis au vote.

4. 72^{ème} congrès (28, 29, 30 et 31 mars 1991, Mutualité Paris)

(1 chemise, x pièces)

Notes de la TDU, motions et divers textes soumis au vote.

5. Fonctionnement, vie du syndicat (2) : mars 1992-janvier 1993

(1 chemise, x pièces)

Documents divers, lettre aux adhérents annonçant la création de la tendance « Indépendance & Action », documents pour le Collectif national de 1993 (texte d'orientation I&A, appel à tendance « Unité Syndicale », déclaration de la tendance « Avenir »).

6. 73^{ème} congrès (7, 8 et 9 mai 1993, Clermont-Ferrand)

(2 chemises, x pièces)

Divers documents, textes soumis au vote, contributions, appels et déclarations de tendances, notes manuscrites Alexis Corbière.

7. Fonctionnement, vie du syndicat (3) : octobre 1993-décembre 1994

(1 chemise, x pièces)

Documents Majorité, bulletins PGS n° 1 et 2, documents FIDECC, déclaration de la TPCJS (nov.94), bulletin « L'insurgé » (nov.94), attestation de subvention à la TPGS.

8. 74^{ème} congrès (17 et 18 décembre 1994, Paris)

(1 chemise, x pièces)

Notes manuscrites A.C., textes LEAS, PGS,...

9. Fonctionnement, vie du syndicat (4) : mars 1995-mars 1997

(4 chemises, x pièces)

I. (mars 95-janvier 1996) CN 11-12/03/95, documents divers, notes manuscrites (compte-rendus réunions diverses), lettre TPCJS, CN 21-22/10/95, bulletin « L'insurgé », documents relatifs au mouvement étudiant de novembre-décembre 1995, documents UNEF-ID Nancy, rapport A.C. sur l'histoire de la LEAS pour la réunion de sensibilité des 27-28/01/96.

II. (février-avril 1996) CN 3-4/04/96, notes manuscrites, création de la TUD.

III. (mai-novembre 1996) Notes manuscrites, CN 5-6/07/96, CN 12-13/10/96, documents UNEF-ID Nancy novembre 1996, « Jeunes Turcs » (bulletin n°1 de la sensibilité « Alternative syndicale » de la tendance « Reconstruire »).

IV. (décembre 1996-mars 1997) « Jeunes Turcs » n°2, bulletins TUD, CN 1-2/02/97, notes manuscrites.

75^{ème} congrès (8, 9, 10 et 11 mai 1997, Montpellier)

(4 chemises, x pièces)

Documents du délégué, textes soumis au vote, contributions diverses, notes manuscrites, documents préparatoires au texte d'orientation de la TUD, revues de presse.

76^{ème} congrès (29, 30 avril, 1^{er} et 2 mai, Toulouse)

(1 chemise, 1 pièce)

Revue de presse.

Fonds Corbières reformaté

Fonds Alexis CORBIERE. Documents divers

France, [s.n.], 9 *cartons*.

F delta 1082/ 1-9

- F delta 1082/1** Fonctionnement, vie du syndicat. - Charte de Grenoble (1946), Charte de Paris (1980), documents divers, notes manuscrites non datées.
1 chemise.
1946-1980
- F delta 1082/2** 70^{ème} congrès de l'UNEF-ID. - Motion d'orientation de la TDU (tendance pour la défense de l'UNEF).
1 chemise.
1987
- F delta 1082/3** 71^{ème} congrès, 5-8 mai 1989, Nanterre. - Notes de la TDU, dossier du délégué avec ordre du jour, contributions et divers textes soumis au vote.
1 chemise.
1989
- F delta 1082/4** 72^{ème} congrès, 28-31 mars 1991, Mutualité Paris. - Notes de la TDU, motions et textes divers soumis au vote.
1 chemise.
1991
- F delta 1082/5** Fonctionnement, vie du syndicat. - Documents divers (1992), lettre aux adhérents annonçant la création de la tendance "Indépendance & Action". Collectif national : texte d'orientation I&A, appel à tendance "Unité Syndicale", déclaration de la tendance "Avenir" (1993).
1 chemise.
1992-1993
- F delta 1082/6** 73^{ème} congrès, 7-9 mai 1993, Clermont-Ferrand. - Textes soumis au vote, contributions, appels et déclarations de tendances, notes manuscrites Alexis Corbière, documents divers.
2 chemises.
1993
- F delta 1082/7** Fonctionnement, vie du syndicat. - Documents majorité, bulletins PGS n° 1 et 2, documents FIDECC, déclaration de la TPCJS (novembre 1994), bulletin "L'insurgé" (novembre 1994), attestation de subvention à la TPGS.
1 chemise.

1993-1994

F delta 1082/8 74^{ème} congrès, 17-18 décembre 1994, Paris. - Notes manuscrites A.C., textes LEAS, PGS, etc.
1 chemise.

1994

Fonds Maupeou-Abboud non reformaté

[Recueil. Fonds Maupeou-Abboud. Documents divers]

France, [s.n.], 12 cartons.

[F delta 1061

1. Documents de travail, études (production scientifique)

F delta 1061 (1)

I. Crise et réforme de l'Université de 1963 à 65 (1963-1969)

(1 chemise, 54 pièces)

[*les titres entre guillemets sont ceux utilisés par l'auteur pour son propre classement*]

- « Analyses de l'extérieur » : notes bibliographiques, copies de pages d'un article de R. Boudon (1969), « La réforme de l'enseignement supérieur », brochure Le Monde (1964)
- « Prises de position des universitaires » : « Problèmes étudiants », art. de L. Althusser (1964), notes bibliographiques
- « Positions patronales » : notes bibliographiques
- « Textes UGE » : notes bibliographiques
- « Textes UNEF » : notes bibliographiques, notes de lecture, notes de travail
- « Politiques gouvernementales » : « L'Université et la France de demain », brochure issue des 3èmes assises nationales de l'UNR-UDT (nov.63), notes de lecture.

II. Enquête sur les étudiants du 1^{er} cycle de l'Université de Tours (Lettres et sciences humaines) (1967)

(2 chemises, 39 pièces)

Questionnaires administrés aux étudiants.

III. Textes divers (1966-68)

(1 chemise, 4 pièces)

- « Aspects sociologiques du système universitaire français », cours de M. de Gaudemar (année 66-67)
- « Le langage du mouvement étudiant et le problème du pouvoir », Olivier Burgelin (1968)
- « La relation enseignant-enseigné », Paul Ricoeur, art. tiré du Monde, non daté
- « Notes sur la responsabilité de l'intellectuel et la lutte de classes », Alberto Filippi, non daté.

IV. Colloque international des sciences sociales (décembre 68)

(2 chemises, 15 pièces)

[*Retranscriptions des interventions*]

- « Les conditions sociologiques de la révolte étudiante », R. Boudon, N. Bisseret, J. Lagneau – « Student Unrest : Comparative Research on Great Britain, France and the United States of America », P. Laslett – « Current Literature and Research in Italy », G. Martinotti – « The

Positive Marginality : Social Status and Political Orientation Among Italian Students », G. Martinotti – « Social Climate for Politization of Students », M. Shimbori – « Conditions for non-violent Patterns of Conflict Resolution in Democratic Systems. Hypotheses developed from the case of Switzerland », J. Steiner – « Notes on the strategy of Research into Student Protest », P. Worsley – « Ce n'est qu'un début », conclusion du livre « Le mouvement de mai ou le communisme utopique », par A. Touraine – « Les étudiants futurs « cadres » et le problème de l'autonomie », A. Willener – « Le mouvement étudiant de mai 68 », M. Dogan – « Some Problems in the Study of Recent Student Disturbances », J. Ben-David – « The Possible Political Effects of Student Activism », S.M. Lipset – « Personal and Environmental Determinants of Student Activism », A.W. Astin – « The revolt of the privileged », T. Burns.

V. Notes manuscrites (non daté)

(1 chemise, 1pièce)

Bloc-notes : chronologie du mouvement étudiant.

Fonds Maupeou-Aboud reformaté

Fonds Maupeou-Abboud, F delta 1061

France, 12 cartons.

F delta 1061/1 Documents de travail, études (production scientifique)

[les titres entre guillemets sont ceux utilisés par l'auteur pour son propre classement]

Crise et réforme de l'Université.

1963-1969

Analyses extérieures. - Notes bibliographiques, copies de pages d'un article de R. Boudon (1969), brochure du Monde sur "La réforme de l'enseignement supérieur" (1964).

Prises de position des universitaires. - Article de L. Althusser dans "Problèmes étudiants" (1964), notes bibliographiques.

Positions patronales. - Notes bibliographiques.

Textes d'organisations étudiantes. - UGE : notes bibliographiques. UNEF : notes bibliographiques, notes de lecture, notes de travail.

Politique gouvernementale. - Brochure "L'Université et la France de demain" issue des 3^e assises nationales de l'UNR-UDT (novembre 1963), notes de lecture.

1 chemise, 54 pièces.

Enquête sur les étudiants du 1^{er} cycle de l'Université de Tours en Lettres et sciences humaines.

1967

Questionnaires administrés aux étudiants.

2 chemises, 39 pièces.

Textes divers.

1966-1968

Cours de M. de Gaudemar sur les "Aspects sociologiques du système universitaire français" (année 1966-1967) ; "Le langage du mouvement étudiant et le problème du pouvoir" d'Olivier Burgelin (1968) ; article de Paul Ricoeur dans Le Monde sur "La relation enseignant-enseigné" (sd) ; notes d'Alberto Filippi sur la "responsabilité de l'intellectuel et la lutte de classes" (sd).

1 chemise, 4 pièces.

Colloque international des sciences sociales.

1968

Retranscriptions des interventions - "Les conditions sociologiques de la révolte étudiante", R. Boudon, N. Bisseret, J. Lagneau ; "Student Unrest : Comparative Research on Great Britain, France and the United States of America", P. Laslett ; "Current Literature and Research in Italy", G. Martinotti ; "The Positive Marginality : Social Status and Political Orientation Among Italian Students", G. Martinotti ; "Social Climate for Politization of Students", M. Shimbori ; "Conditions for non-violent Patterns of Conflict Resolution in Democratic Systems. Hypotheses developed from the case of Switzerland", J. Steiner ; "Notes on the strategy of Research into Student Protest", P. Worsley ; "Ce n'est qu'un début", conclusion du livre "Le mouvement de mai ou le communisme utopique", A. Touraine ; "Les étudiants futurs cadres et le problème de l'autonomie", A. Willener ; "Le mouvement étudiant de mai 68", M. Dogan ; "Some Problems in the Study of Recent Student Disturbances", J. Ben-David ; "The Possible Political Effects of Student Activism", S.M. Lipset ; "Personal and Environmental Determinants of Student Activism", A.W. Astin ; "The revolt of the privileged", T. Burns.

2 chemises, 15 pièces.

Notes manuscrites.

sd

Bloc-notes. - Chronologie du mouvement étudiant.

1 chemise, 1 pièce.

Fonds UNEF-US non reformaté

1/ CONGRES UNEF-US

F delta 1077/ 1

- **1-1 : 59^{ème} congrès : 21-23 février 1971, Dijon**

Commission de contrôle des mandats et suivi des comités par la tendance US-AJS en vue de la convocation d'un congrès début 1971 : rapports de tendance (fin 1970-début 1971) sur l'implantation du courant, situation de l'adversaire (Renouveau, PSU), « dossiers congrès » (nombre de cartes, PV...), finances.

- **1-2 : 59^{ème} congrès : 21-23 février 1971, Dijon**

- courrier et adresses au congrès
- plaintes à la commission de contrôle
- validation des mandats
- Motions et résolutions : IUT Inform – International – universitaire – générale - social-santé
- problèmes de la recherche - projet de résolution contre la sélection - notes sur l'enseignement du français - notes pour la commission Université/Industrie – note générale sur la situation à la fac de lettres de Nanterre – texte élaboré par l'US-Médecine Paris
- revue de presse
- UNEF Inform (4 ex) : Dossier de délégué – compte-rendu tome 2, 3, et 4.

- **2-1 : 60^{ème} congrès : 6-8 avril 1972, Clermont-Ferrand**

PV des AG précédant le congrès dans chaque Comité d'action.

- **2-2 : 60^{ème} congrès : 6-8 avril 1972, Clermont-Ferrand**

- Préparation et organisation du congrès : organisation matérielle (logement, repas, cars...), ODJ, salle (assurance, convention avec l'université...)
- courriers d'invitation des délégations étrangères
- courriers d'invitation des organisations syndicales
- commission de contrôle des mandats : PV, cartes, liste des AGE présentes

- **2-3 : 60^{ème} congrès : 6-8 avril 1972, Clermont-Ferrand**

- Rapports d'activité (2 docs.), juridique, International, Social-santé, financier
- UNEF-Inform spécial Congrès : ODJ, résolutions (santé-Mnef, Cités universitaires, Générale, international, divers international) – Motions (internationales, orientation générale, universitaire - organisation, structures et information) - Résolution universitaire amendée
- Notes de compte-rendu
- dossier Sérac : brouillons
- notes manuscrites Nesterenko
- Document divers
- BN élu

- règlement intérieur adopté par le congrès et règlement intérieur du BN
- L'Etudiant de France spécial Congrès (01-03-72 – n°16)

- **3 : 61^{ème} Congrès : 6-8 juillet 1973, Saint-Etienne.**

- invitations
- convocation et éléments d'orientation
- Rapports d'activité : général, universitaire, social, Mnef-santé, international
- Résolutions : projet de résolution d'orientation, international, universitaire, santé, Mnef, élections CROUS
- procès-verbal et notes manuscrites
- dossier de délégué avec documents divers
- Cahier de notes « congrès 1974 »

26 pièces.

- **4 : 62^{ème} Congrès : 2-4 mai 1975, Nanterre.**

- préparation, ODJ
- invitations
- invitations des délégations étrangères
- Allocution de Bergeron (FO)
- Rapports d'activité : « les étudiants et la société. Le projet Fontanet » - général, internationale, Universitaire, « mémorandum sur les élections aux CROUS et la représentativité de l'UNEF »
- rapports de commission (Œuvres, Résolution) - Résolutions (3^{ème} cycle, universitaire, CAPES-agregation, orientation, Ecoles d'art) - Motions Internationales - notes de compte-rendu - élection du BN
- comptes, logement

118 pièces

- **5 : 63^{ème} Congrès : 19-21 novembre 1976, Nantes.**

- Ordre du jour, fiche technique
- Rapports d'activité : général, social, international, documents de travail pour la commission universitaire
- Résolutions : projet de résolution générale, UNEF-Inform spécial résolutions du Congrès
- Documents divers : résolutions, motions, amendements, communiqué du BN.

25 pièces.

- **6 : 64^{ème} Congrès : 4-7 mai 1978, Paris 1 Tolbiac**

- messages de soutien des organisations des organisations invitées.
- Rapports d'activité : International, Social, Universitaire, jeunesse et sport
- Orientation générale : projet de résolution générale, motions d'orientation alternative, résolutions contradictoire, Résolution BN n°3 et résolution FNET n° 2, amendements.

- Résolution internationale, « vie du syndicat », sport universitaire, vie sociale de l'étudiant
- Résolution du BN pour la préparation du congrès - communiqué du BN (bureau élu) – ODJ
- message d'accueil du président de l'AGE de Paris 1 - synthèse

- **7 : 65^{ème} Congrès : 3-4 mai 1979, Dijon**

- Congrès de ville
- Résolutions, motions, amendements : Motion d'orientation du BN - brouillons manuscrits, Motions de la tendance « US-UD » - motion d'orientation corporatiste - préparation de la Charte - Motion sur l'Unité - Motion Alternative - texte FNET- vie sociale de l'étudiant - vie du syndicat - divers.
- Rapports : International - Mnef-Santé – Œuvres – Orientation - Activité.

- **8 : 66^{ème} Congrès : 2-3 mai 1980, Nanterre**

- Processus de préparation du congrès de réunification : note du BN « Organisation des 8 et 9 mai »- bulletin de préparation du Congrès – notes de la commission paritaire nationale pour la réunification – « Les raisons du départ du BN du MAS de la commission paritaire nationale ».
- Rapport d'Activité
- Résolutions : vie de l'étudiant, Manifeste de l'UNEF

Fonds UNEF-US reformaté

F delta 1077/ 1

Congrès UNEF-US

F delta 1077/1 - 1 59^{ème} congrès, Dijon, 21-23 février 1971. - Commission de contrôle des mandats et suivi des comités par la tendance US-AJS en vue de la convocation d'un congrès début 1971: rapports de tendance (fin 1970-début 1971) sur l'implantation du courant, situation de l'adversaire (Renouveau, PSU), "dossiers congrès" (nombre de cartes, PV), finances.

1971

F delta 1077/1 - 2 59^{ème} congrès, Dijon, 21-23 février 1971 (suite). - Courrier et adresses au congrès ; plaintes à la commission de contrôle ; validation des mandats ; motions et résolutions : IUT Inform, International, universitaire, générale, social-santé, problèmes de la recherche, projet de résolution contre la sélection, notes sur l'enseignement du français, notes pour la commission Université/Industrie, note générale sur la situation à la fac de lettres de Nanterre, texte élaboré par l'US-Médecine Paris ; revue de presse ; UNEF-Inform : dossier de délégué, comptes-rendus (tomes 2, 3, et 4).

1971

F delta 1077/1 - 3 60^{ème} congrès, Clermont-Ferrand, 6-8 avril 1972. - PV des AG précédant le congrès dans chaque Comité d'action.

1972

F delta 1077/1 - 4 60^{ème} congrès, Clermont-Ferrand, 6-8 avril 1972 (suite). - Préparation et organisation du congrès : organisation matérielle (logement, repas, cars), ODJ, salle (assurance, convention avec l'université) ; courriers d'invitation des délégations étrangères et des organisations syndicales ; commission de contrôle des mandats : PV, cartes, liste des AGE présentes.

1972

F delta 1077/1 - 5 60^{ème} congrès, Clermont-Ferrand, 6-8 avril 1972. - Commissions juridique/ internationale/ social-santé/ financier : rapports d'activité (2 vol.) ; UNEF-Inform spécial Congrès : ODJ, résolutions (commissions santé/ cités universitaires/ générale/ internationale), motions (commissions internationales/ orientation générale/ universitaire/ organisation/ structures et information), résolution universitaire amendée ; notes de compte-rendu ; dossier Sérac : brouillons ; notes manuscrites Nesterenko ; document divers ; BN élu ; règlement intérieur adopté par le congrès et règlement intérieur du BN ; "L'Etudiant de France" spécial Congrès n°16 (1 mars 1972).

1972

- F delta 1077/1 - 6** 61^{ème} Congrès, Saint-Etienne, 6-8 juillet 1973. - Invitations, convocation et éléments d'orientation ; commissions générale/ universitaire/ sociale/ MNEF-santé/ internationale : rapports d'activité ; résolutions : projet de résolution d'orientation, international, universitaire, santé, MNEF, élections CROUS ; procès-verbal et notes manuscrites ; dossier de délégué avec documents divers ; cahier de notes "congrès 1974".
26 pièces.
- 1973**
- F delta 1077/1 - 7** 62^{ème} Congrès, Nanterre, 2-4 mai 1975. - Préparation, invitations ; allocution de Bergeron (FO) ; rapports d'activité : "les étudiants et la société. Le projet Fontanet", général, international, universitaire, "mémoire sur les élections aux CROUS et la représentativité de l'UNEF" ; commissions œuvres : rapport ; résolutions (3^{ème} cycle, universitaire, CAPES-agrégation, orientation, Ecoles d'art) ; motions internationales ; notes de compte-rendu ; élection du BN ; comptes : logement.
118 pièces.
- 1975**
- F delta 1077/1 - 8** 63^{ème} Congrès, Nantes, 19-21 novembre 1976. - Ordre du jour, fiche technique ; rapports d'activité : général, social, international, documents de travail pour la commission universitaire ; résolutions : projet de résolution générale, UNEF-Inform spécial résolutions du Congrès ; documents divers : résolutions, motions, amendements, communiqué du BN.
25 pièces.
- 1976**
- F delta 1077/1 - 9** 64^{ème} Congrès, Paris 1 Tolbiac, 4-7 mai 1978. - Message d'accueil du président de l'AGE de Paris 1 ; messages de soutien des organisations des organisations invitées ; commissions internationale/ sociale/ universitaire/ jeunesse et sport : rapports d'activité ; orientation générale : projet de résolution générale, motions d'orientation alternative, résolutions contradictoire, résolution BN n°3 et résolution FNET n° 2, amendements ; résolution internationale, "vie du syndicat", sport universitaire, vie sociale de l'étudiant ; résolution du BN pour la préparation du congrès ; communiqué du BN (bureau élu) ; synthèse.
- 1978**
- F delta 1077/1 - 10** 65^{ème} Congrès, Dijon, 3-4 mai 1979. - Congrès de ville ; résolutions, motions, amendements ; motion d'orientation du BN ; motions de la tendance "US-UD" ; motion d'orientation corporatiste ; préparation de la Charte ; motion sur l'Unité ; motion Alternative ; texte FNET ; vie sociale de l'étudiant ; vie du syndicat ; divers ; commissions internationale/ santé/ œuvres/ orientation/ activité.

1979

F delta 1077/1 - 11 66^{ème} Congrès, Nanterre, 2-3 mai 1980. - Processus de préparation du congrès de réunification : note du BN, bulletin de préparation du Congrès, notes de la commission paritaire nationale pour la réunification, "Les raisons du départ du BN du MAS de la commission paritaire nationale" ; rapport d'activité ; résolutions : vie de l'étudiant, manifeste de l'UNEF.

1980

Fonds UNEF non reformaté

- 4° **delta 1155/1/1 GRANDES ECOLES - PREPAS**

- UNION DES GRANDES ECOLES : Tracts/Courriers/Notes
- brochures et documents :
 - * La Mine Noire, journal des élèves de l'Ecole des Mines (nov.1961 ; oct-nov. 1962)
 - * Rapport présenté au colloque de Paris (mars)
 - * Propositions pour une réforme de l'enseignement supérieur (1955)
 - * Le cadre dans l'entreprise (colloque décembre 1962)
 - * Pour de nouvelles méthodes d'enseignement en grandes écoles (1962/1963)
 - * Les stages (1968)
 - * La décentralisation des grandes écoles (1969)
 - * Thèmes d'action (1969/1970)
- Le bulletin des grandes écoles N° 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 (janvier 1965 à mars 1968)
- Raport Bouloche et propositions de l'UGE (rapport + 3 annexes)

- 4° **delta 1155/1/2 GRANDES ECOLES - PREPAS**

UNION DES GRANDES ECOLES : CONGRES

- Caen - avril 1961 (Document extérieur, Document information, Document universitaire tome II)
- Reims - avril 1962 (aspects techniques et culturels de la coopération franco-algérienne).
- Dijon - avril 1963 (la planification de l'enseignement)
- Bordeaux - avril 1965 (Documents administratif, texte orientation, documents de congrès N° 1, 7, 10 et 11)
- Grenoble - avril 1966 (les IUT, le devenir professionnel)

Textes divers

Supplément "Grandes Ecoles" : 24/10/69 - 28/10/70 - 27/11/70

Statuts UGE

Protocole d'accord UNEF/UGE (1969)

Dossier FNAGE : "la formation continue" - "tout en une FNAGE" - "livre blanc sur l'aide sociale aux étudiants" - 3° congrès Nancy (Rapport moral - Rapport universitaire - Les stages) - Extrait de "Combat" spécial FNAGE décembre 1964

- 4° **delta 1155/1/3 GRANDES ECOLES - PREPAS**

I.E.P.

- Bulletin d'information de l'amicale des élèves (5 documents)
- Documents universitaires N° 1, 2, 5, 6 et 8.
- Textes divers de l'Amicale
- Journal "galop d'essai" (6 N° de 1961 à 1965)
- autres journaux : ("Jours de France" spécial sciences po 1962 - "Le Monde" du 24 mars 1962 et du 19 novembre 1963 - "Le petit monde de sciences po", journal de l'AGE de l'IEP).
- Guide Sciences Po 1964-65

- Projet de recherche sciences po 64/65

CLASSES PREPAS :

- textes, tracts et documents.
- 1° congrès FNEP - Grenoble (avril 1959)
- FNEP INFORM N° 412 (20/10/61) - N° 2 (20/12/61)

- **4° delta 1155/1/4 GRANDES ECOLES – CARTEL DES ENS / Tendance minoritaire**

- divers textes produits par la « tendance minoritaire » 1966 :

- texte d'orientation St Cloud
- « Syndicat et droit de contrôle »
- Manifeste pour une réforme démocratique de l'ES
- « Divertimento pour plumes et plumitifs »
- « Signification politique du renversement d'une minorité de gauche au profit du centrisme »
- « Réflexion sur le syndicalisme étudiant »

- textes rassemblés (1964-66) : « histoire du mouvement », « textes de 1965 », « textes fondamentaux ». - Bulletin Intérieur de l'UECF (février) - Manifeste pour une réforme démocratique - AUB et technocratisation de l'université -AG décembre 1964 : note d'information

- Activités du Cartel : AG 17 (mars 1966) – CA (24 mars 1966) – commission inter-ENS (mars 1966) - débats Ulm/St Cloud – texte d'orientation du Bureau d'Ulm

Fonds UNEF reformaté

III. ORGANISMES AFFILIES A L'UNEF

Grandes écoles– prépas

- 4° delta 1155/ 1/ 1** UGE. - Tracts, courriers, notes. Documents divers : rapport présenté au colloque de Paris, propositions pour une réforme de l'enseignement supérieur (1955), colloque "le cadre dans l'entreprise" (décembre 1962), "pour de nouvelles méthodes d'enseignement en grandes écoles" (1962-1963), stages (1968), décentralisation des grandes écoles (1969), thèmes d'action (1969-1970), rapport Bouloche et propositions de l'UGE .
- 1955-1970**
- UGE, publications. - "La Mine Noire", journal des élèves de l'Ecole des Mines (novembre 1961, octobre-novembre 1962), bulletin des grandes écoles n° 8-9, 11-19 (janvier 1965-mars 1968),.
- 1961-1968**
- 4° delta 1155/ 1/ 2** UGE, congrès. - Caen, avril 1961 : document extérieur, document information, document universitaire. Reims, avril 1962 : rapport sur les aspects techniques et culturels de la coopération franco-algérienne. Dijon, avril 1963 : rapport sur la planification de l'enseignement. Bordeaux, avril 1965 : documents administratifs, texte orientation, documents de congrès. Grenoble, avril 1966 : rapports sur les IUT, le devenir professionnel.
- 1961-1966**
- UGE, publication. - Supplément "Grandes Ecoles" (24 octobre 1969, 28 octobre 1969, 27 novembre 1970).
- 1969-1970**
- UGE, divers. - Protocole d'accord UNEF/ UGE (1969). Dossier FNAGE : "la formation continue", "tout en une FNAGE", "livre blanc sur l'aide sociale aux étudiants". 3° congrès de Nancy : rapport moral, rapport universitaire, stages. Extrait de "Combat" spécial FNAGE (décembre 1964).
- 1964-1969**
- 4° delta 1155/ 1/ 3** IEP, publications . - Journal "galop d'essai" (6 numéros de 1961 à 1965), "Jours de France" spécial sciences-po 1962, "Le Monde" (24 mars 1962, 19 novembre 1963), "Le petit monde de sciences po", journal de l'AGE de l'IEP).
- 1961-1965**

IEP, divers. - Documents universitaires n° 1-2-5-6-8, textes divers de l'Amicale, guide Sciences-Po (1964-1965), projet de recherche sciences po (1964-1965), bulletin d'information de l'amicale des élèves (5 documents).

1964-1965

Classes préparatoires. - Textes, tracts et documents. 1^{er} congrès FNEP de Grenoble, avril 1959 : compte-rendu. Publication. - FNEP INFORM n°1 (20 octobre 1961), n° 2 (20 décembre 1961).

1959-1961 et sd

4° delta 1155/ 1/ 4 Cartel des ENS, tendance minoritaire. - Textes divers produits par la "tendance minoritaire" : texte d'orientation St Cloud, syndicat et droit de contrôle, manifeste pour une réforme démocratique de l'ES, divertimento pour plumes et plumitifs, signification politique du renversement d'une minorité de gauche au profit du centrisme, réflexion sur le syndicalisme étudiant.

1960-1966

Cartel des ENS, textes rassemblés. - Histoire du mouvement, textes de 1965, textes fondamentaux, bulletin intérieur de l'UECF (février), manifeste pour une réforme démocratique, AUB et technocratisation de l'université, AG décembre 1964 : note d'information.

1960-1966

Cartel des ENS, activités. - AG 17 (mars 1966), CA (24 mars 1966), commission inter-ENS (mars 1966), débats Ulm/ St Cloud, texte d'orientation du Bureau d'Ulm.

1966

Fonds UGE non reformaté

DU 17 MAI 1950 AU 28 AVRIL 1951
Sous la présidence de Gilbert AMAT
(1 classeur)

CLASSEUR N°1 : du 17 mai 1950 au 28 avril 1951

Documents

Administratif

- Règlement intérieur de l'Union des Grandes Ecoles, s.d.
- Compte rendu financier et état des prévisions, 1er juin 1950
- Comptes rendus du CA des 21 octobre et 16 décembre 1950, 3 mars et 14 avril 1951
- Compte rendu de l'AG des 13 et 14 mai 1950

Divers

- Compte rendu de la réunion des 25 et 26 novembre 1950 à Neuilly-Plaisance
- Comptes rendus de la commission Réforme de l'enseignement des 15, 23 février et 13 mars 1951

Circulaires

Secrétariat général

- Informations diverses sur la Sécurité sociale, les cotisations et le présalaire (22 mai)
- Informations diverses sur l'organisation administrative de l'UGE, la mutuelle, le présalaire et les stages dans la Marine (8 juin)
- Convocations pour le CA des 24 juin, 21 octobre et 16 décembre 1950, 20 janvier, 3 mars et 14 avril 1951 (19 juin-6 avril)
- Convocation à une réunion des délégués du groupe Enseignement du 23 juin (20 juin)
- Informations diverses sur l'organisation administrative de l'UGE, la mutuelle, les questions militaires comprenant une note sur les sursis adressée aux parlementaires (30 octobre)
- Convocations à des réunions de responsables de l'UGE des 23 novembre et 20 février (17 novembre, 15 février)
- Informations sur la réunion des délégués des Ecoles des 25 et 26 novembre (2 circulaires, 14 et 18 novembre)
- « Structure des groupes d'enseignement » (16 février)
- Position du Secrétaire général sur la grève lancée par l'UNEF contre la réduction des crédits de la Sécurité sociale étudiante (7 mars)

- Informations, convocation et ordre du jour de l'AG des 27, 28 et 29 avril 1951 (2 circulaires, 21 avril, s.d.)

Vice-président Extérieur

- « Stages dans la Marine », (5 circulaires, 26 juin-16 avril)
- Information sur les billets collectifs SNCF (2 circulaires, 27 novembre s.d.)
- « Camps de ski pour les vacances de Noël » (2 circulaires, novembre)
- « Billets collectifs » (24 février)
- Information sur le voyage en Afrique du Nord (6 mars)
- « Aux participants au voyage en Afrique du Nord », conseil de politesse marocaine, budget du voyage (7 mars)

Vice-président Intérieur

- Demande d'information sur l'IMO (30 novembre)
- Demande d'informations sur les conditions de vie des élèves (2 circulaires, 30 novembre, 8 décembre)
- Information et liste des films (11 décembre)
- Note relative à la PMS (10 janvier)
- Information sur la MNEF (12 janvier)
- « Dispense de service militaire actif » (2 circulaires, 14 février, 20 avril)
- Enquête pour le projet de modification des statuts de la MNEF (24 février)
- Convocations de la commission Réforme de l'enseignement des 27 février, 13 mars et 17 avril (23 février-14 avril)

Correspondance

- Interne	179	
- Internationale		033
- Trésorerie	014	
- Pouvoirs publics	037	
- Organismes publics ou privés	019	
- Autres organisations	018	
- Presse	002	
- Divers	012	

DU 28 AVRIL 1951 AU 25 AVRIL 1952
Sous la présidence de Bernard RIVEAU
(1 classeur)

CLASSEUR N°2 : du 28 avril 1951 au 25 avril 1952

Documents

Administratif

- Compte d'exploitation au 24 avril 1951 et budget pour 1951-1952
- Comptes rendus du CA des 26 mai, 30 juin, 17 novembre 1951 et 26 janvier 1952
- Compte rendu de la commission Critères d'admission à l'UGE du 7 février 1952

Divers

- Compte rendu d'activité au cours de l'exercice 1950-1951 et projet d'activité pour l'année 1951-1952
- Programme d'action pour l'exercice 1951-1952
- Liste des restaurants universitaires de la région parisienne, s.d.
- Coupons de dons et bulletins d'adhésion à l'Entraide universitaire française, s.d.

Circulaires

Secrétariat général

- Convocations du CA des 26 mai, 30 juin, 17 novembre, 26 janvier et 29 mars, (17 mai-18 mars)
- Convocation de la réunion d'étude concernant la structure et le fonctionnement de l'UGE du 18 décembre (s.d.)
- Questionnaire sur l'Ecole, les conditions de vie des élèves et l'association des élèves (4 circulaires, 31 mai-4 octobre)
- « Cartes UGE » (14 juin)
- Convocation de la réunion du 29 juin, du groupe Commerce (23 juin)
- Convocation de la réunion du 30 juin des délégués UGE (25 juin)
- Point d'actualité sur les cotisations et le présalaire (12 octobre)
- Informations sur la trésorerie des associations (26 octobre)
- Informations sur l'AG de Royaumont du 10 novembre 1951 et feuille d'inscription (27 octobre)
- Point d'actualité sur le logement, les questions militaires, les cotisations et les camps de ski (21 novembre)
- « Cotisations UGE » (6 décembre)
- Demande d'informations sur l'accueil réservé aux journaux UGE (2 circulaires, 6 décembre, 17 mars)

- Point d'actualité sur la conférence européenne de Nancy et les questions militaires (11 décembre)
- Informations sur l'organisation du secrétariat, questionnaire sur l'envoi des circulaires, liste des circulaires déjà envoyées (2 circulaires, 4 et 23 janvier)
- Convocations de la commission Critères d'admission à l'UGE des 24 janvier et 28 février (15 janvier, 23 février)
- « Reconnaissance d'utilité publique » (2 circulaires, 15 et 21 janvier)
- Convocation de la réunion du bureau exécutif du 14 février (11 février)
- Informations, convocation et ordre du jour de l'AG des 25, 26 et 27 avril 1952 (3 circulaires, 1er avril-21 avril)

Vice-président Extérieur

- « Voyages en Afrique du Nord » (7 circulaires, 14 juin-29 mars)
- « Réductions sur les transports » (21 juin)
- « Voyage aux Antilles » (5 juillet)
- « Soirée organisée par la SIFOM et l'UGE » (13 octobre)
- « Recherche de stages techniques pour les étudiants étrangers » comprenant un modèle de lettre pour un chef d'entreprise et une liste d'entreprises acceptant les stagiaires (4 circulaire, 19 janvier-15 février)
- « Réception des étudiants allemands » (23 janvier)
- « Conférence sur Madagascar, la Réunion et Djibouti » (14 février)
- « Voyage en Angleterre » (2 circulaires, 3 et 31 mars)
- « Inscription à l'annuaire de la SIFOM » (3 mars)
- Informations sur les voyages en Angleterre et les camps de ski (15 mars)
- « Rencontre franco-allemande à Trèves, organisée par la SVI » (25 mars)

Vice-président Intérieur

- « Discussion sur le présalaire à l'Assemblée Nationale » (7 mai)
- « Adhésion des élèves à la MNEF » (7 mai)
- « Création d'une section nautique Grandes Ecoles » (5 juin)
- « Assurance MNEF pour les stages » (18 juin)
- Note relative aux dispenses de service militaire actif (26 juin)
- « Stages dans la Marine » (3 circulaires, 28 juin-17 avril)
- « Modification des statuts de la MNEF » (18 octobre)
- Fonctionnement du service cinéma de l'UGE (23 octobre)
- « Camps de ski » (6 circulaires, 13 novembre-31 mars)
- « Billets collectifs » (14 novembre)

- « Bourses » (19 novembre)
- « Coordination des fêtes » (21 novembre)
- Organisation d'une journée présalaire avec l'UNEF (2 circulaires, 11 décembre, 12 mars)
- Convocation de la commission Présalaire des 11 décembre, 9 janvier et 13 février (5 janvier-11 février)
- Convocation de la commission Réforme de l'enseignement des 13 décembre, 22 janvier, 8 février, 27 mars et 9 mai comprenant le compte rendu de la commission du 17 avril (14 janvier-5 mai)
- « Solidarité avec les étudiants en traitement au sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet » (15 décembre)
- « Affaires militaires » (3 circulaires, 21 janvier-24 avril)
- « Exposé du président de la MNEF à la maison des Mines » (29 janvier)
- Note relative à la première fraction du contingent à incorporer en 1952 (22 février)
- Programme de la commission Réforme de l'enseignement (23 février)
- Mauvais fonctionnement de la commission Présalaire (25 février)
- Organisation d'une semaine de l'Entraide comprenant une lettre de l'EUF à l'UGE et une lettre aux anciens de l'UGE, (4 circulaires, 10 mars-12 avril)
- « Sursis et PMS » (25 mars)
- « AG de la MNEF » (27 mars)
- Informations sur le service militaire (s.d.)

Correspondance

- Interne	400	
- Internationale		036
- Trésorerie	038	
- Pouvoirs publics	056	
- Organismes privés ou publics	047	
- Autres organisations	022	
- Presse	012	
- Divers	016	

Fonds UGE reformaté

CORRESPONDANCE DEPART

Classeur 1 17 mai 1950-28 avril 1951 (sous la présidence de Gilbert Amat)

Documents Administratifs. - Règlement intérieur de l'Union des Grandes Ecoles (s.d.). Trésorerie: compte-rendu financier et état des prévisions (1^{er} juin 1950). CA : comptes-rendus (21 octobre et 16 décembre 1950, 3 mars et 14 avril 1951). AG des 13-14 mai 1950 : compte-rendu.

Documents divers. - Réunion des 25-26 novembre 1950 : compte-rendu. Commission Réforme de l'enseignement des 15, 23 février et 13 mars 1951 : comptes-rendus.

Circulaires du Secrétariat général. - Informations diverses sur la sécurité sociale, les cotisations et le présalaire (22 mai), informations diverses sur l'organisation administrative de l'UGE, la mutuelle, le présalaire et les stages dans la Marine (8 juin), convocations pour le CA des 24 juin, 21 octobre et 16 décembre 1950, 20 janvier, 3 mars et 14 avril 1951 (19 juin-6 avril), convocation à une réunion des délégués du groupe Enseignement du 23 juin (20 juin), informations diverses sur l'organisation administrative de l'UGE, la mutuelle, les questions militaires comprenant une note sur les sursis adressée aux parlementaires (30 octobre), convocations à des réunions de responsables de l'UGE des 23 novembre et 20 février (17 novembre, 15 février), informations sur la réunion des délégués des Ecoles des 25 et 26 novembre (2 circulaires, 14 et 18 novembre), "Structure des groupes d'enseignement" (16 février), position du Secrétaire général sur la grève lancée par l'UNEF contre la réduction des crédits de la Sécurité sociale étudiante (7 mars), informations, convocation et ordre du jour de l'AG des 27, 28 et 29 avril 1951 (2 circulaires, 21 avril, s.d.).

Circulaires de la Vice-président Extérieur. - "Stages dans la Marine" (5 circulaires, 26 juin-16 avril), information sur les billets collectifs SNCF, (2 circulaires, 27 novembre s.d.), "camps de ski pour les vacances de Noël" (2 circulaires, novembre), "billets collectifs" (24 février), information sur le voyage en Afrique du Nord (6 mars), "aux participants au voyage en Afrique du Nord", conseil de politesse marocaine, budget du voyage (7 mars).

Circulaires de la Vice-président Intérieur. - Demande d'information sur l'IMO (30 novembre), demande d'informations sur les conditions de vie des élèves (2 circulaires, 30 novembre, 8 décembre), information et liste des films (11 décembre), note relative à la PMS (10 janvier), information sur la MNEF (12 janvier), "Dispense de service militaire actif" (2 circulaires, 14 février, 20 avril), enquête pour le projet de modification des statuts de la MNEF (24 février),

convocations de la commission réforme de l'enseignement des 27 février, 13 mars et 17 avril (23 février-14 avril).

Correspondance. - Interne (179), internationale (033) , trésorerie (014), pouvoirs publics (037), organismes publics ou privés (019), autres organisations (018), presse (002), divers (012).

Classeur 2 28 avril 1951-25 avril 1952 (sous la présidence de Bernard Riveau)

Documents administratifs. - Trésorerie : compte d'exploitation au 24 avril 1951 et budget pour 1951-1952. CA des 26 mai, 30 juin, 17 novembre 1951 et 26 janvier 1952 : comptes-rendus. Commission Critères d'admission à l'UGE du 7 février 1952 : compte-rendu.

Documents divers. - Compte-rendu d'activité au cours de l'exercice 1950-1951 et projet d'activité pour l'année 1951-1952, programme d'action pour l'exercice 1951-1952, liste des restaurants universitaires de la région parisienne (s.d.), coupons de dons et bulletins d'adhésion à l'Entraide universitaire française (s.d.).

Circulaires du secrétariat général. - Convocations de CA (26 mai, 30 juin, 17 novembre, 26 janvier et 29 mars), convocation de la réunion d'étude concernant la structure et le fonctionnement de l'UGE du 18 décembre (s.d.), questionnaire sur l'école, les conditions de vie des élèves et l'association des élèves (4 circulaires, 31 mai-4 octobre), "cartes UGE" (14 juin), convocation de la réunion du 29 juin du groupe commerce (23 juin), convocation de la réunion du 30 juin des délégués UGE (25 juin), point d'actualité sur les cotisations et le présalaire (12 octobre), informations sur la trésorerie des associations (26 octobre), informations sur l'AG de Royaumont du 10 novembre 1951 et feuille d'inscription (27 octobre), point d'actualité sur le logement, les questions militaires, les cotisations et les camps de ski (21 novembre), "cotisations UGE" (6 décembre), demande d'informations sur l'accueil réservé aux journaux UGE (2 circulaires, 6 décembre, 17 mars), point d'actualité sur la conférence européenne de Nancy et les questions militaires (11 décembre), informations sur l'organisation du secrétariat, questionnaire sur l'envoi des circulaires, liste des circulaires déjà envoyées (2 circulaires, 4 et 23 janvier), convocations de la commission critères d'admission à l'UGE des 24 janvier et 28 février (15 janvier, 23 février), "reconnaissance d'utilité publique" (2 circulaires, 15 et 21 janvier), convocation de la réunion du bureau exécutif du 14 février (11 février), informations, convocation et ordre du jour de l'AG des 25, 26 et 27 avril 1952 (3 circulaires, 1er avril-21 avril).

Circulaires de la Vice-président Extérieur. - "Voyages en Afrique du Nord" (7 circulaires, 14 juin-29 mars), "réductions sur les transports" (21 juin), "voyage aux Antilles" (5 juillet), "soirée organisée par la SIFOM et l'UGE" (13 octobre), "recherche de stages techniques pour les étudiants étrangers" comprenant un modèle de lettre pour un chef d'entreprise et une liste

d'entreprises acceptant les stagiaires (4 circulaires, 19 janvier-15 février), "réception des étudiants allemands" (23 janvier), "conférence sur Madagascar, la Réunion et Djibouti" (14 février), "voyage en Angleterre" (2 circulaires, 3 et 31 mars), "inscription à l'annuaire de la SIFOM" (3 mars), informations sur les voyages en Angleterre et les camps de ski (15 mars), "rencontre franco-allemande à Trèves, organisée par la SVI" (25 mars).

Circulaires de la Vice-président Intérieur. - "Discussion sur le présalaire à l'Assemblée Nationale" (7 mai), "adhésion des élèves à la MNEF" (7 mai), "création d'une section nautique Grandes Ecoles" (5 juin), "assurance MNEF pour les stages" (18 juin), note relative aux dispenses de service militaire actif (26 juin), "stages dans la Marine" (3 circulaires, 28 juin-17 avril), "modification des statuts de la MNEF" (18 octobre), fonctionnement du service cinéma de l'UGE (23 octobre), "camps de ski" (6 circulaires, 13 novembre-31 mars), "billets collectifs" (14 novembre), "bourses" (19 novembre), "coordination des fêtes" (21 novembre), organisation d'une journée présalaire avec l'UNEF (2 circulaires, 11 décembre, 12 mars), convocation de la commission Présalaire des 11 décembre, 9 janvier et 13 février (5 janvier-11 février), convocation de la commission réforme de l'enseignement des 13 décembre, 22 janvier, 8 février, 27 mars et 9 mai comprenant le compte rendu de la commission du 17 avril (14 janvier-5 mai), "solidarité avec les étudiants en traitement au sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet" (15 décembre), "affaires militaires" (3 circulaires, 21 janvier-24 avril), "exposé du président de la MNEF à la maison des Mines" (29 janvier), note relative à la première fraction du contingent à incorporer en 1952 (22 février), programme de la commission Réforme de l'enseignement (23 février), mauvais fonctionnement de la commission présalaire (25 février), organisation d'une semaine de l'Entraide comprenant une lettre de l'EUUF à l'UGE et une lettre aux anciens de l'UGE, (4 circulaires, 10 mars-12 avril), "sursis et PMS" (25 mars), "AG de la MNEF" (27 mars), informations sur le service militaire (s.d.).

Correspondance. - Interne (400), internationale (036), trésorerie (038), pouvoirs publics (056), organismes privés ou publics (047), autres organisations (022), presse (012), divers (016).

BIBLIOGRAPHIE

Cohen (Y.) et Weil (C.), "Les mouvements étudiants : une histoire en miettes", *Le Mouvement social*, n°120, 1982, p.3-11.

Direction des Archives de France, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, la Documentation française, 1999.

Direction des Archives de France, *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993.

Elgan (E.), *L'UNEF de la fin de la guerre d'Algérie à mars 1968*, mémoire de maîtrise sous la direction d'A. Prost, Paris I, 1981.

Fischer (D.), *Les étudiants en France depuis 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000.

Fischer (D.), "1945-1965 : l'UNEF et les relations internationales étudiantes", *Les Cahiers du GERME*, spécial n°2, octobre 1997, p.23-30.

Maupeou-Abboud (N. de), *Ouverture du ghetto étudiant*, Paris, Anthropos, 1974.

Minot (J.), *Histoire des universités françaises*, Paris PUF, (QSJ), 1991.

Monchablon (A.), *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983.

Monchablon (A.), "Syndicalisme étudiant et génération algérienne", *Cahiers de l'IHTP*, n°10, 1988, p.119-129.

Monchablon (A.), "Etudiants et politique", in Sirinelli (J.-F.) (Dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, p.344-347.

Monchablon (A.), "UNEF", in Sirinelli (J.-F.) (Dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, p.1036-1038.

Morder (R.), "Les archives de l'UNEF, chronique de la BDIC", *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, Paris-X Nanterre, n°13, 1992, p.113-121.

Morder (R.), "Grenoble 1946 : naissance d'un syndicalisme étudiant", *Les Cahiers du GERME*, n°1, mars 1996, p.31-42.

Morder (R.), "Regards juridiques, sociologiques et politiques sur les structures de l'UNEF", *Les Cahiers du GERME*, spécial, n°3, février 1998, p.53-63.

Nougaret (C.), "d'ISAD/G à ISAAR : un nouvel outil au Conseil international des archives pour la description archivistique", *La gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1997, n°176, p.102-122.

Pas (N.), "Le syndicalisme étudiant en France et aux Pays-Bas : l'UNEF, le SVB, 1946-1967", actes des rencontres du GERME du 15 juin 1996 en Sorbonne, *Les Cahiers du GERME*, spécial n°2, octobre 1997, p.65-68.

Poindron (J.-Q.), "L'union des Grandes Ecoles de 1947 à 1971", *Les Cahiers du GERME*, spécial n°3, février 1998, p.73-79.

Raeis (O.), "Les AGE de l'UNEF. Leurs statuts juridiques, essai de recensement. Bref aperçu de 1880 à nos jours", *Les Cahiers du GERME*, spécial n°3, février 1998, p.65-72.

Sabot (J.Y.), "Charte de Grenoble et syndicalisme", Actes du colloque du 20 mai 1995, *Les Cahiers du GERME*, n°1, mars 1996, p.25-30.

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : page de couverture d'Hara-Kiri, 5 mai 1969, F delta 1081/ 19.....	Couverture
Illustration 2 : affiche de l'UNEF, fonds Barralis, F delta 1081/ 19.....	7
Illustration 3 : affiche de l'UNEF, fonds Barralis, F delta 1081/ 19.....	20
Illustration 4 : photographie du magnétophone.....	39
Illustration 5 : page de couverture de <i>l'Etudiant de France</i> , numéro spécial élections de 1969, fonds Barralis, F delta 1081/ 44.....	42
Illustration 6 : tract <i>Le pavé</i> , mai 1969, fonds Barralis, F delta 1081/ 21.....	59
Illustration 7 : page de couverture du <i>Nouvel Observateur</i> , supplément au numéro 108, fonds Barralis, F delta 1081/ 21.....	62
Illustration 8 : tract des étudiants de Dauphine, 1968, fonds Barralis, F delta 1081/ 21.....	121

TABLE DES MATIERES

TABLE DES SIGLES	3
INTRODUCTION	5
CHAPITRE PREMIER : LES PARTENAIRES DU STAGE	8
I. Le GERME et le projet "Mémoire vives étudiantes"	8
II. La BDIC, partenaire actif du GERME.....	15
CHAPITRE II : LE TRAITEMENT DU FONDS BARRALIS	21
I. La découverte des archives de Roger Barralis	21
II. L'UNEF et les archives Barralis	23
III. Le traitement archivistique du fonds.....	28
CHAPITRE III : LA PREPARATION DU GUIDE DES SOURCES SUR INTERNET	43
I. L'élaboration du guide des sources en ligne.....	43
II. La réalisation du projet.....	47
CONCLUSION	60
ANNEXES	63
Première partie	64
Deuxième partie.....	75
BIBLIOGRAPHIE	122
TABLE DES ILLUSTRATIONS	124
TABLE DES MATIERES	125